

FORUM LIBRE

21

**AIDE ET SECURITE
ALIMENTAIRES
EN HAÏTI**

A 96 - 04604

**Port-au-Prince, Haïti
1996**

FORUM LIBRE

21

**AIDE ET SECURITE
ALIMENTAIRES
EN HAÏTI**

A 96 - 04604

**Port-au-Prince, Haïti
1996**



**Le Forum libre du Jeudi sous les auspices de la Fondation Friedrich Ebert et du
Centre Pétion Bolivar/ Rue Lambert, No. 90 Pétion- Ville
*Téls: 57- 6018, 57- 6748 - Fax: 57- 6018**

Achevé d'imprimer sur les presses des Ateliers "Impri-Média"

No. 19, Rue Chavannes, P-au-P, Haïti

3ème trimestre 1996

Dépot légal

Bibliothèque Nationale d'Haïti No. 96- 07199

Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays

INDEX

*** Préface: Aide ou Aumône Alimentaire?**

Par Arnold Antonin

*** Politique de Sécurité Alimentaire
et Politique Agricole.**

Par Philippe Mathieu.

*** Aide Alimentaire, le cas d'Haiti.**

Par Jean Serge Picard

*** Sécurité de Marché, Savoir-faire local
et Sécurité Alimentaire en Haiti.**

Préparé par Carl Mondé
et Sheperd Abraham,
présenté par Carl Mondé.

*** Débats**

*** Liste partielle des participants.**

PRÉFACE

AIDE OU AUMÔNE ALIMENTAIRE?

Par Arnold Antonin

J'ai fait placarder pendant longtemps au tableau d'affichage du **Centre Pétion-Bolivar** cette phrase du cinéaste sénégalais Ousmane Sembène : **«Si tu donnes à manger souvent à quelqu'un, tu lui enlèves une part de sa dignité. Si tu le fais tout le temps, tu en fais un esclave»**. C'était à l'époque où nous tâchions d'assurer un repas par jour à 3000 gamins et gaminés des quartiers populaires de Port-au-Prince et de ses environs. Cette affiche était une façon de rappeler à nos collaborateurs et à nous-mêmes les dangers de ce genre d'action humanitaire même si nous nous y étions engagés sans tambour ni trompette, corps et âme.

Aujourd'hui la moitié de notre population dépend pour sa survie de l'aide alimentaire externe. En d'autres termes, **trois millions et demi d'haïtiens «Pa mèt vant yo»**, lisez : **«Vivent de la charité ou du bon vouloir des autres»**. Allez faire la différence entre le cordon ombilical et le ventre! Cela exprime de façon dramatique le point le plus sensible de la dépendance de notre pays.

De toutes les dépendances, l'alimentaire est certainement la plus humiliante. De toutes les insécurités, c'est sans doute l'une des plus cruelles.

Mais cela signifie-t-il qu'au nom des principes d'indépendance et de dignité, nous pouvons laisser périr d'inanition la moitié de la population et de nos enfants? Bien

sûr que non! Mais en refusant le pire, nous nous devons d'en combattre les causes. Nous ne pouvons, toute honte bue, nous complaire dans une situation qui entache notre dignité de peuple tout en tonitruant des refrains nationalistes.

Au FORUM LIBRE du 9 Février 1995, cette problématique a sous-tendu tous les débats. Sur un ton qui m'a conduit à m'exclamer : Comme les temps ont changé! En 1986, j'ai eu l'occasion d'assister à différents débats sur ce sujet. On parlait alors "d'arme alimentaire", "d'aumône alimentaire", de "plan américain" de "pénurie organisée". La "Bible" : c'était le livre de Susan Georges, "Comment meurt l'autre moitié du monde" (dédié, entre autres, à Lakhdar Brahimi). **Aujourd'hui il s'agit de voir comment faire le meilleur usage possible de l'aide et d'arriver à un minimum de sécurité dans ce domaine.** L'aide alimentaire est considérée comme une des manifestations de la solidarité internationale. Quand on parle de sécurité alimentaire on se réfère à la sécurité internationale qui fait fi des frontières.

Les pays occidentaux apparaissent à la tête de l'aventure humanitaire comme un **Tarzan revalorisé**.

Mais si le ton a changé, les problèmes sont encore là. Et notre cas s'est aggravé. **La disponibilité alimentaire par habitant a diminué.** La pauvreté économique et écologique s'accroît.

Il semble aujourd'hui qu'on a compris que la **sécurité alimentaire est un défi de gestion**. Il faut une gestion intégrée des ressources. Le concept de développement rural durable semble vouloir s'imposer. Nous savons qu'il n'y a pas

de solution miracle, genre la Révolution Verte, commencée au Mexique dans les années 40. Malgré l'engouement et le bruit fait autour de cette recette, elle n'a pas produit de toute évidence les effets escomptés.

L'aide alimentaire doit se transformer en une aide au développement. Le problème de la sécurité alimentaire demande **la volonté politique de nourrir graduellement notre population, nous-mêmes**, en nous affranchissant de l'esclavage alimentaire et de la mendicité. En créant de nouvelles solidarités et en mettant en oeuvre une politique de développement agricole durable qui fait de la lutte contre la misère une vraie priorité. En faisant en sorte que l'aide ne soit pas une compétitrice déloyale de la production.

Tout cela a été soulevé par les conférences de Philippe Mathieu, Serge Picard et Carl Mondé et lors des débats qui les ont suivies.

Janvier 95

INTRODUCTION

Notre peuple dépend en grande partie de l'aide alimentaire internationale pour sa survie. C'est une problématique qui dépasse le cadre local et qui exige des réflexions en profondeur sur l'avenir de ce peuple, sur le sens de sa dignité, sur le développement économique national ainsi que sur la responsabilité politique de nos dirigeants.

Trois professionnels, bien placés pour le faire, ouvrent le débat sur cette question cruciale à Forum Libre du Jeudi : Philippe Mathieu, ingénieur - agronome - directeur général adjoint pour les affaires techniques du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles; Serge Picard, économiste et sociologue, directeur de "FEED THE CHILDREN", ex-responsable de Programme Alimentaire dans de nombreux pays du Tiers-Monde et consultant de la Banque Mondiale; Carl Mondé, agro-économiste, directeur du Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI).

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET POLITIQUE AGRICOLE

Par Philippe Mathieu.

Cadre de Référence

En Décembre 1992 eut lieu à Rome la Conférence Mondiale sur la Nutrition au cours de laquelle 159 nations du monde parmi lesquelles Haïti prirent l'engagement solennel d'éliminer la faim et de réduire toutes les formes de malnutrition en faisant en sorte que les politiques et programmes de développement débouchent sur une amélioration durable du bien-être de l'homme; politiques respectant l'environnement et permettant d'améliorer la nutrition et la santé des générations présentes et futures. L'ensemble des participants convint que chaque gouvernement doit prendre ses responsabilités pour la protection et la promotion de la Sécurité Alimentaire et du bien-être nutritionnel de leurs peuples et notamment celle des groupes vulnérables.

La nutrition et l'alimentation des populations ont toujours été la préoccupation majeure au sein des politiques de développement de tous les pays. Différentes stratégies ont été tentées qui se sont avérées jusqu'ici peu concluantes. Aussi ne parle-t-on plus aujourd'hui d'auto-suffisance alimentaire : "La production de suffisamment d'aliments à l'intérieur des frontières d'un pays afin de satisfaire les besoins alimentaires de ses habitants" n'est pas un objectif réaliste; la capacité de s'alimenter grâce à la production et aux importations ne constitue pas non plus une visée suffisante. La Sécurité Alimentaire doit permettre "l'accès pour tout le monde aux

aliments nécessaires à l'obtention et au maintien de vies saines et productives, sans risque de perdre ces acquis dans le futur proche", et ces aliments doivent être appropriés en quantité et en qualité et tout à fait acceptables culturellement.

Un tel concept implique, de façon évidente, une approche intégrée et nécessite, comme cela a été souligné lors de la conférence de 92, l'adoption de "politiques et programmes économiques et sociaux en matière d'agriculture, d'élevage, de pêche, d'alimentation, de nutrition, de santé, d'éducation, de démographie, de défense de l'environnement qui soient propres à maintenir un rapport équilibré entre population et ressources disponibles, entre zones rurales et urbaines".

La déclaration de politique générale du gouvernement actuel a accordé une importance prioritaire à la Sécurité Alimentaire et le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR), en tant qu'entité étatique sectorielle a établi sa politique sur ce concept.

La politique agricole du MARNDR s'articule autour de quatre grands axes :

- **La Sécurité Foncière** qui doit permettre un accès plus direct et plus sûr au foncier en vue de l'optimisation de la production et de la satisfaction des besoins élémentaires.
- **La Protection de l'Environnement** qui vise à ralentir la dégradation des Ressources Naturelles de base au travers de programmes adéquats.

- **La Stimulation et le Développement des cultures de rente** destinées à amorcer la reprise de l'agro-industrie locale et des exportations.
- * Enfin, **la Sécurité Alimentaire** avec une augmentation de la production alimentaire, la régulation des flux internes de produits et une augmentation du revenu des populations rurales.

Cette politique de sécurité alimentaire montre, nécessairement et comme on peut le constater, des corrélations et interdépendances étroites avec les trois autres priorités de la Politique Agricole.

Ces priorités et axes stratégiques s'intègrent dans le Plan de Développement National afin d'entraîner une amélioration durable des conditions de vie de la population.

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1. Relation avec le Plan National de Sécurité Alimentaire

Dans le cadre de la politique nationale alimentaire et des programmes de développement, il est prévu :

- l'établissement d'un mécanisme d'articulation multi-sectoriel permettant d'instrumenter la politique alimentaire et nutritionnelle au niveau de décision le plus élevé. Celui-ci doit inclure, outre les institutions étatiques, le secteur privé, les organisations coopératives et populaires et les ONGs, afin de permettre une participation de tous. La coordination de cette action est naturellement à la charge du Ministère de la Planification.

- La mise sur pied d'un système efficace de monitoring de la situation alimentaire et nutritionnelle et des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, tant institutionnels que privés ou communautaires.
- L'adoption de mesures législatives appropriées.

Au niveau des quatre (4) interventions mentionnées, le MARNDR jouera sa partition de concert avec les autres secteurs de la vie nationale.

2. Problématique de l'Aide Alimentaire

Ainsi, en ce qui concerne l'établissement d'un mécanisme de contrôle et de coordination de la coopération bilatérale et internationale dans le domaine de la nutrition et de l'alimentation, la position du MARNDR est claire : l'aide alimentaire ne doit pas maintenir le pays dans une situation permanente de dépendance. Le Ministère de l'Agriculture, lors d'une série de rencontres avec des institutions bilatérales et multilatérales engagées dans ce créneau, a manifesté sa volonté que certains principes soient continuellement pris en considération lorsque l'on vise réellement la Sécurité Alimentaire :

- L'aide alimentaire ne doit pas être une fin en soi; elle doit surtout contribuer à faire évoluer positivement les autres paramètres du développement et améliorer les mécanismes permettant à la paysannerie de progresser.

- Elle doit être ciblée : elle ne doit pas être distribuée à n'importe quel groupe social, dans n'importe quelle condition et à n'importe quel moment. Elle doit viser à l'acquisition de la capacité pour les groupes bénéficiaires de pouvoir se passer par la suite de cette aide.

D'où la nécessité d'une coordination réelle des actions dans ce domaine. Selon les données du rapport de l'USAID de Juillet 94, la production d'équivalent céréales s'élèverait pour cette année à 838.116 tonnes métriques, ce qui porterait le déficit alimentaire à 513.000 tonnes d'équivalent céréales, soit une couverture par la production nationale de 62% seulement des besoins de la population. Ce déficit ne peut être actuellement comblé que par les importations et l'aide humanitaire. Cette dernière, cependant, doit être ciblée vers les groupes nutritionnels à risque - femmes enceintes et allaitantes, enfants d'âge pré-scolaire - et vers les catégories socio-économiques vulnérables : vieillards, handicapés, etc.... Elle doit également se situer le plus possible en amont de la chaîne de production pour ne pas avoir d'effets secondaires négatifs sur cette dernière et être ciblée dans le temps - périodes de soudure, de hausse de prix, etc.... Elle pourrait également aider à constituer des stocks tampons permettant d'empêcher une trop grande fluctuation de prix des produits alimentaires.

Il existe actuellement une grande confusion sur les critères de fonctionnement de l'aide humanitaire et sous ce couvert sont entreprises toutes sortes d'actions néfastes. L'État doit remplir sa fonction normative et établir des mécanismes d'évaluation en veillant à une harmonisation

inter-institutionnelle entre les autres acteurs impliqués dans ce type d'aide. De nombreuses réunions ont été organisées à cet effet au cours desquelles a été admise, par les différents intervenants, la nécessité d'une concertation aboutissant à l'établissement de mécanismes d'harmonisation capables de rentabiliser l'assistance alimentaire.

C'est dans ce contexte qu'a été suggérée la mise en place d'une Commission Intersectorielle de l'Aide Alimentaire. Celle-ci doit permettre une participation plus dynamique de la société civile dans la gestion et la distribution de celle-là et donner plus de relief au processus de consultation engagé entre les différents partenaires.

La mission d'une telle Commission devrait être d' :

- Élaborer un cadre global de référence pour une coordination des interventions dans le domaine.
- Assurer le suivi des activités relatives à l'aide et de leur impact sur la sécurité alimentaire.
- Animer une plate-forme d'échanges et de réflexions sur des stratégies communes d'intervention, de ciblage, sur le choix des indicateurs.... et proposer des stratégies spécifiques ayant fait l'objet d'un consensus.

3. Intégration à la Politique Agricole

3.1. L'Objectif général

L'objectif général de la politique de Sécurité Alimentaire du MARNDR est la recherche d'un niveau de sécurité alimentaire adéquat pour les populations rurales et urbaines.

3.2. Stratégie

La stratégie générale de la politique du MARNDR repose essentiellement sur :

- La recherche de concertation entre tous les acteurs impliqués. Cette démarche permet d'augmenter le niveau d'efficacité et de synergie nécessaire à une optimisation des actions.
- La recherche d'une participation active de la population aux différentes étapes des projets à portée communautaire ou collective. Ceci sera obtenu à travers le développement des aptitudes contribuant au renforcement de la vie associative et en favorisant la reprise en main et la gestion courante de ces projets par les associations de bénéficiaires.
- La promotion auprès des différents partenaires de la nécessité d'un suivi des programmes et projets afin d'évaluer l'impact de ceux-ci sur les bénéficiaires et sur la production agricole. Une concertation sur le choix des indicateurs devra être réalisée afin de faciliter le

monitoring au niveau national.

- L'orientation des programmes d'aide dans une perspective de stimulation de la production locale et des services afin de prévenir toute destructuration de la société paysanne.

Le MARNDR dispose, dans le cadre de sa politique de Sécurité Alimentaire, des outils privilégiés suivants :

1. Une équipe multidisciplinaire de cadres de haut niveau coordonnant toutes les activités de la sécurité alimentaire au niveau national au sein du Ministère.
2. L'Office National pour le Programme Alimentaire Mondial (ONAPAM) qui a pour mission d'administrer l'aide alimentaire. Ceci permet une gestion unique de celle-ci, avec une politique et une stratégie alimentaires bien définies, conjurant ainsi les risques d'effets pervers de distributions non ciblées.
3. La Direction de Développement Rural qui a, entre autres missions, celle d'assembler et d'analyser les données de production agricole, de suivre les indicateurs de prix des flux internes de produits, d'organiser les marchés internes de produits agro-alimentaires et de contribuer à la planification de l'économie agricole.
4. Les Directions de Productions Végétale et Animale.
5. L'Unité d'Informatique et de Statistiques Agricoles.

3.3 Objectifs Spécifiques de la Politique de Sécurité Alimentaire,

- Régulation du flux interne des produits agro-alimentaires;
- Augmentation de la production agro-alimentaire;
- Appui à la transformation de denrées agro-alimentaires;
- Augmentation du revenu des populations rurales.

3.4 Actions Prioritaires

Objectif : Régulation du flux interne des produits agro-alimentaires

Actions Prioritaires :

- Mesures institutionnelles de stabilisation de la production alimentaire et d'établissement de stocks de sécurité.
- Coordination des programmes d'aide alimentaire afin qu'ils accomplissent leur mission humanitaire sans perturber la production locale.
- Établissement de mécanismes de distribution rationnelle et équitable des produits agricoles et alimentaires.

- Amélioration des circuits de commercialisation : Infrastructures routières, maritimes (de cabotage), de télécommunications¹.
- Établissement d'un système d'informations sur la disponibilité et les prix des produits agricoles.
- Constitution de stocks tampon et de réserves alimentaires stratégiques.
- Encadrement (technique et financier) et éducation des intermédiaires (commercialisation interne).

Objectif : Augmentation de la Production Agro-Alimentaire.

Actions Prioritaires

- Intégration du système national de génération et de transfert de technologie agricole aux Plans et Politiques de Sécurité Alimentaire et Nutrition.
- Renforcement de la capacité opérationnelle du MARNDR en matière de Recherche et de Vulgarisation.
- Développement d'études de filières permettant une meilleure orientation des politiques agricoles et agro-industrielles.

¹ Institutions impliquées : MARNDR en collaboration avec les TPTC

- Développement d'études diagnostic - régionales et locales - permettant d'orienter et d'optimiser les efforts de développement.
- Accès plus direct et plus sûr au foncier.
- Renforcement et protection des infrastructures de production (irrigation et drainage, citernes collectives et individuelles...)
- Fourniture d'intrants et d'outillage agricoles. A part les mesures de recapitalisation à prévoir, des recherches adaptatives seront également envisagées.
- Mesures intégrées de Protection de l'Environnement
- Mesures institutionnelles pour la gestion de l'eau².
- Diversification de la production agricole en mettant l'accent sur des produits riches en micro-nutrients-légumes verts et jaunes, fruits, huile de palme, algues et poissons... - Ceci permettra de corriger de façon durable les déficiences en micro-nutrients, particulièrement vitamine A, fer, calcium, iode, riboflavine, vitamine B12.
- Établissement de tables de composition alimentaire incluant les contenus en micro-nutrients.

Le MARNDR n'est pas ici la seule institution impliquée et l'action en l'occurrence sera multi-sectorielle

Objectif : Appui à la conservation et à la transformation de denrées agro-alimentaires.

Actions Prioritaires

- Application de mesures pour la réduction des pertes post-récoltes et l'amélioration du stockage.
- Appui à la conservation et à la transformation des produits agricoles.
- Promotion de programmes de recherches sur les effets des méthodes traditionnelles de transformation des produits alimentaires sur la biodisponibilité des nutriments.
- Promotion de programmes de supplémentation, complémentation et enrichissement d'aliments.
- Promotion de programmes de protection du consommateur par le contrôle de la qualité et de l'innocuité des produits alimentaires et de l'eau, et par l'éducation du consommateur.

Objectif : Amélioration du revenu

Actions Prioritaires

- Programmes de crédit et d'épargne adaptés aux besoins des populations à faible revenu³.

³ Des actions multi-sectorielles devront être envisagées impliquant des Institutions comme

- Programmes à forte intensité de main d'oeuvre tels : amélioration des infrastructures de transport, d'irrigation, d'eau potable (lacs collinaires, retenues d'eau, citernes, captage de sources), de sanitation...⁴
- Décentralisation des opportunités d'emploi.
- Etablissement d'infrastructures d'accueil industriel et agro-industriel.
- Promotion d'industries agro-alimentaires dans les provinces⁵.
- Soutien au développement de métiers d'appui à l'agriculture en amont ou en aval.
- Renforcement de l'encadrement local en mettant tout particulièrement l'accent sur les groupes et organisations de

le MARNDR, les Affaires Sociales, le Ministère de l'Economie et des Finances, les Banques

⁴ La encore, le MARNDR ne sera pas la seule institution impliquée, il faut ici mentionner notamment le Ministère du Plan, les TPTC

⁵ Ceci implique là encore une politique agro-industrielle cohérente où les principaux secteurs concernés seraient le MARNDR, le MCI, les Ministères du Plan, des Finances et des Affaires Sociales.

femmes. Promotion de la participation populaire au développement des zones rurales.

3.5. Pré-Requis

L'ensemble des mesures décrites produira son plein effet grâce à deux pré-requis essentiels :

- La disponibilité constante d'informations renseignant sur la nature et l'étendue des problèmes nutritionnels, leurs causes et l'impact des programmes en cours sur leur évolution.
- Ceci nécessitera l'établissement d'un programme de monitoring de la situation alimentaire et nutritionnelle.

Avec comme actions à envisager :

- La mise au point d'indicateurs appropriés et de méthodes adéquates permettant d'évaluer et de surveiller les problèmes liés à la sécurité alimentaire, à la sous-alimentation, aux carences en micronutriments et d'évaluer les résultats des programmes mis en oeuvre pour les résoudre.
- L'identification des groupes cibles et la détermination continue et systématique de leur statut socio-économique, nutritionnel et sanitaire.
- La collecte et l'analyse des données indicatives de l'état des ressources alimentaires disponibles localement.

Dans cette perspective, des échanges et réunions de travail entre institutions ayant de l'expérience dans ce domaine permettront de concevoir et d'utiliser des indicateurs pertinents de bien-être nutritionnel et d'informer de façon permanente sur la situation alimentaire et nutritionnelle du pays. Ces échanges permettront également d'effectuer les correctifs et ajustements nécessaires au niveau des politiques, programmes et projets de développement.

- La mise en valeur durable des ressources humaines

Ceci implique l'intégration et la valorisation de cadres compétents aux programmes ainsi qu'une meilleure participation des associations de producteurs à la gestion de la chaîne de production agro-alimentaire.

La responsabilité d'une telle mission n'incombe pas au seul secteur agricole mais devra être prise en charge par un Conseil National de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle intégrant les secteurs aussi bien publics que privés. Le Ministère du Plan a déjà entrepris des démarches en vue de la création d'une telle entité et nous souhaitons que cette dernière soit bientôt fonctionnelle.

CONCLUSION

Les efforts de développement ont été jusqu'ici caractérisés par leur dispersion, l'absence de coordination entre les intervenants et l'insuffisante complémentarité entre les actions. Une meilleure cohésion dans les objectifs, stratégies et activités, l'intégration de considérations à caractère social, alimentaire et nutritionnel dans les décisions macro-

économiques donnant lieu à des plans, programmes et stratégies économiques au niveau national ou départemental, se révèlent impératives. Ceci ne peut être obtenu qu'à l'intérieur d'un espace de concertation où existe une coopération intersectorielle efficace pour un suivi et une amélioration constants de la situation nutritionnelle du pays.

AIDE ALIMENTAIRE LE CAS D'HAÏTI

Par Jean Serge Picard

INTRODUCTION

L'alimentation constitue aujourd'hui l'une des plus graves préoccupations des pays en développement face à une poussée démographique effarante et à une dégradation accélérée de l'environnement.

Tout le monde parle de la nécessité d'arriver à l'autosuffisance alimentaire mais la situation empire et les perspectives de réussite sont loin d'être encourageantes.

Des centaines de millions d'enfants, de femmes et d'hommes n'arrivent pas à satisfaire leur faim. La publication de l'Unicef «Progrès des Nations» de 1993, plaçait à 36% le nombre d'enfants âgés de 0 à 5 ans qui de par le monde souffraient de la malnutrition. Les statistiques fournies par l'USAID sont plus que dramatiques :

- 800 millions d'individus dans le monde souffrent de malnutrition chronique.
- Plus de 180 millions d'enfants malnutris.
- 13 millions de décès chaque année causés par la faim et les maladies connexes, surtout chez les enfants de moins de 5 ans.

- Au cours de l'année 1994 près de 35 millions de gens à risques ont dû être secourus par une assistance alimentaire d'urgence de 4,5 millions de tonnes de nourriture.

Bien que le manque de nourriture ne constitue pas nécessairement la cause principale de malnutrition, il est indéniable que les problèmes sociaux, économiques, politiques et culturels qui engendrent la pauvreté font du manque d'aliments l'une des préoccupations majeures dans la lutte contre la malnutrition et la faim dans le monde.

Il en découle que l'aide alimentaire est devenue pour bien des pays la panacée idéale pour subvenir aux besoins des populations pauvres du monde et beaucoup y voient même un moyen sûr d'amorcer le développement harmonieux des populations et des pays.

Haïti, l'un des pays les moins avancés du continent américain, ne saurait échapper à cette réalité. Il importe donc de bien cerner la problématique de cette aide et d'aboutir à des recommandations qui pourraient mieux guider l'action de nos dirigeants politiques et surtout la pratique des ONGs qui sont en grande partie responsables de dispenser cette aide.

Le problème est donc de taille et il convient de rendre un hommage mérité aux responsables en Haïti de la Fondation Friedrich Ebert de la République d'Allemagne et du Centre Pétion-Bolivar qui ont eu l'initiative de cette rencontre. Pour ma part, je m'estime particulièrement heureux de pouvoir partager avec une assistance aussi sélecte certaines de mes impressions et préoccupations sur un sujet aussi brûlant d'actualité.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir pour avoir été d'une part dans un certain nombre de pays l'un des dispensateurs de cette aide qui a contribué à soulager la misère de milliers de bénéficiaires et de l'autre pour avoir été un producteur agricole qui a suivi de près et analysé méthodiquement l'impact de cette aide sur la production agricole locale quand cette aide est mal gérée.

DÉFINITION ET EVOLUTION DE L'AIDE ALIMENTAIRE

La plupart des Haïtiens d'aujourd'hui sont familiers avec le phénomène de l'aide alimentaire à ce pays. Sous des vocables assez exotiques (Sinistré, Mangé Kennedy, Mangé Pèpè, etc...) nos compatriotes savent bien discerner ces produits importés sous forme d'aide. D'ailleurs, de temps à autre, ces aliments importés deviennent la proie des affamés de rue qui y voient un moyen sûr de s'accaparer de ce qu'ils considèrent comme un don au peuple haïtien, sans trop bien comprendre le mécanisme de cette aide. Bien souvent, nos marchés publics regorgent de ces produits qui sont vendus à prix réduits par les bénéficiaires eux-mêmes quand ce n'est pas par des intermédiaires peu scrupuleux.

L'aide alimentaire est avant tout un transfert de revenu en nature des pays industrialisés aux pays en développement. Comme telle, elle constitue donc un instrument assez souple de politique générale qui peut être utilisé de différentes manières et dans des buts différents.

Cependant, l'évolution rapide de l'aide alimentaire et surtout son application tendancieuse dans certains pays

soulèvent un certain nombre de questions pertinentes sur les objectifs réels de cette aide qui tend à devenir une arme très puissante de politique internationale où la générosité réelle des donateurs est même remise en question.

Ses effets de désincitation à la production locale, la dépendance qu'elle crée dans le long terme chez les pays bénéficiaires demeurent des préoccupations majeures et justifiées.

HISTORIQUE DE L'AIDE

On peut dire que le phénomène de l'aide alimentaire internationale débuta dans les années 50 peu après la promulgation en 1954 de la nouvelle loi américaine PL480 instituant officiellement le programme américain d'aide alimentaire. Historiquement, cette loi procurait un moyen sûr pour les Etats-Unis de se débarrasser alors de leurs immenses stocks de produits agricoles qui constituaient d'ailleurs une lourde charge financière pour le gouvernement américain et qui en fait n'avaient aucune valeur pour l'économie du pays. Au lieu de les brûler, le Congrès Américain jugeait préférable de s'en servir comme base stratégique d'une nouvelle politique de la guerre froide.

Les objectifs visés étaient les suivants :

- 1. Fourniture d'aide humanitaire en cas de crises dans le monde.*
- 2. Progrès du développement des pays à faibles revenus.*

3. *Ouverture de nouveaux marchés aux produits agricoles des Etats-Unis.*
4. *Poursuite des intérêts de la politique internationale ou étrangère des Etats-Unis.*

Des modifications sensibles ont été apportées à cette loi PL480 et le volume d'aide octroyé aux pays bénéficiaires a suivi les prises de position politique et surtout les intérêts économiques du marché américain.

La loi PL480 fut modifiée en 1975 créant le Titre III qui consacre une partie de cette aide alimentaire à des fins de développement. Les produits alimentaires peuvent être officiellement vendus et les revenus générés utilisés à des fins de développement.

En 1990 le Congrès Américain entreprit une réforme en profondeur de la loi publique 480 afin de faire face aux nouvelles exigences du programme qui devait tenir compte des changements dans les conditions économiques tant à travers le monde qu'aux Etats-Unis. Suite aux changements de systèmes politiques qui se sont succédés dans les pays d'Europe de l'Est, suite aux nouveaux marchés qui ont été rendus accessibles aux produits agricoles américains et compte tenu du coût élevé du transport pour expédier cette aide, on doit s'attendre à une révision substantielle et continue de l'aide alimentaire américaine et à l'imposition de nouvelles conditions pour pouvoir bénéficier de cette aide.

Le mot clé de la loi PL480 en matière d'alimentation est «sécurité alimentaire» qui est définie comme l'accès de tous les gens et dans tous les temps à une alimentation et une nutrition suffisante pour assurer une vie saine et productive. Les modifications apportées à cette loi reconnaissent qu'il y a différentes manières d'atteindre cet objectif et par conséquent recommandent que des mesures d'accompagnement soient mises en place pour arriver à cette sécurité alimentaire.

HAÏTI DANS LA MELEE

C'est surtout dans les années 70 et 80 que l'aide alimentaire a connu un essor considérable sous l'impulsion de l'USAID et grâce au soutien alimentaire apporté par les agences bilatérales et multilatérales comme l'ACDI, le PAM (WFP) et la CEE surtout après les ravages causés par le cyclone Allen en août 1980.

Le cas d'Haïti est devenu assez troublant quand on constate que trois agences américaines, CARE, CRS, ADRA, contrôlent 70% du volume total d'aide alimentaire octroyée à Haïti sous la rubrique PL480 Titre II, et cela presque sans aucune coordination réelle avec aucune agence du gouvernement haïtien et sans contacts formels avec les associations de producteurs agricoles nationaux. De nos jours, les ONGs de souche européenne ont décidé, elles aussi, d'entrer dans l'arène alimentaire haïtienne avec pour boussole les directives de leurs seuls représentants, parfois provisoires, en Haïti.

L'aide alimentaire a certainement sa place en Haïti.

Comment pourrait-on prétendre le contraire?

Les besoins alimentaires du pays sont estimés à 2 millions de tonnes métriques alors que la production agricole nationale reste aux environs de 900.000 tonnes. Pour subvenir aux besoins de la population, les importations commerciales se chiffrent elles aussi à 900.000 tonnes, ce qui laisse un déficit alimentaire de 200.000 tonnes, porté à 300.000 tonnes selon certains analystes suite aux dégâts causés par les cinq années d'embargo et de répression politique. Ce déficit alimentaire n'est d'ailleurs comblé qu'en partie par l'aide alimentaire qui ne semble atteindre que 100.000 tonnes.

Inutile d'ajouter que se sont les couches les plus défavorisées qui souffrent de cette pénurie alimentaire. Suite aux événements de ces dernières années, on estime à 80% le pourcentage de la population pauvre, une situation très difficile surtout en milieu rural où le revenu par habitant est estimé à US \$100 et même à \$20 en certains endroits. Il en découle un fléchissement sensible de tous les indicateurs de santé au détriment surtout des enfants en bas-âge:

Il semblerait que 55% des enfants haïtiens de moins de 5 ans souffriraient de malnutrition avec 20% atteints de malnutrition au second et au troisième degré (M2 et M3). Le taux de mortalité infantile serait comparable à celui des pays africains du Sahel soit 101/1000 ou 151/1000 pour les enfants de moins de 5 ans.

D'autres statistiques tout aussi alarmantes méritent d'être prises en considération si on veut arriver un jour à l'élimination de la malnutrition et à l'autosuffisance alimentaire :

- Seulement 45% de la population urbaine ont accès à l'eau potable; en milieu rural ce chiffre passe à seulement 9%.
- Plus de 75% de la population sont toujours considérés illettrés. Ce tableau est d'autant plus sombre lorsqu'on sait que 78% des enfants sont inscrits dans les écoles primaires, mais seulement 31% dans les zones urbaines et 10% dans les zones rurales complètent le cycle primaire.

OBSERVATIONS ET CONSTATATIONS

Ce survol rapide et assez sombre de la réalité haïtienne loin de nous plonger dans une léthargie insouciant devrait plutôt galvaniser tous les Haïtiens à rechercher ensemble les solutions adéquates à nos problèmes sociaux et économiques et surtout à notre agriculture défaillante.

L'aide alimentaire, certes, est une nécessité pour le moment mais sa gestion réelle continue à soulever beaucoup de questions. Haïti est l'un des rares pays où il n'existe aucun corps constitué, aucune institution de l'Etat ni aucune commission mixte pour coordonner véritablement les actions des ONGs sur le terrain et aider à fixer le volume et les modalités de cette aide.

C'est chaque jour que la presse nationale et internationale fait écho des rapports exagérés qui arrivent à la rédaction.

Aujourd'hui une agence prétend nourrir X centaines de milliers d'haïtiens, demain ce sera le tour d'une autre de démontrer sa supériorité numérique sur le nombre de bénéficiaires atteints. A entendre certains reportages on croirait que la moitié des haïtiens bénéficient de cette aide alimentaire.

Pourtant, on n'a qu'à laisser les bureaux feutrés de Port-au-Prince et de Pétionville où les décideurs de cette aide se partagent le territoire national et à emprunter les routes poussiéreuses et défoncées de nos bourgades et sections rurales où vivent plus de 70% de la population du pays pour constater que les systèmes de distribution mis en place ne répondent pas réellement aux besoins.

Les structures de distribution se confinent dans les villes, bourgades et sections rurales où se trouvent des prêtres, pasteurs ou religieux qui ont parfois du mal à convaincre leurs fidèles que l'aide alimentaire n'est pas une affaire de religion et doit être équitablement distribuée à ceux qui remplissent les critères d'éligibilité.

La sélection des sites, les modalités de distribution constituent des problèmes majeures à la gestion efficace de l'aide alimentaire.

Un autre problème qui saute aux yeux, c'est l'usage qui est souvent fait des aliments surtout par les sectes religieuses qui se sont multipliées comme par enchantement et qui se font passer pour des ONGs. On a l'impression que leurs dirigeants animés de bonne foi, certes, ne voient dans l'aide alimentaire qu'un instrument de charité qui est dispensé à des ouailles sans

mesures d'accompagnement pour rendre efficace cette aide. Nous voulons parler de sessions d'éducation nutritionnelle, de suivi des enfants malnourris, etc... L'erreur trop souvent est qu'on pense que la malnutrition peut être combattue seulement par l'injection de quelques céréales dans la diète de l'Haïtien sans prendre en sérieuse considération les besoins en vitamines de même que les besoins sanitaires des gens.

La question de désincitation constitue ici comme dans beaucoup d'autres pays le point culminant des débats sur l'aide alimentaire.

En Haïti on importe n'importe quoi sous forme d'aide alimentaire, y compris les produits agricoles qui rivalisent avec ceux de nos paysans cultivateurs. Nous pensons au riz, pois et maïs, importés sans contrôle par des ONGs à n'importe quelle période de l'année sans tenir compte des périodes réelles de soudure. Il arrive souvent que ces produits importés et distribués sous forme de dons soient vendus à des prix réduits dans les marchés publics et jusque dans les sections rurales où ils font une concurrence déloyale aux produits de l'agriculteur haïtien qui doit payer très cher les coûts des intrants agricoles. Ces paysans cultivateurs sont vite découragés et délaissent leurs champs pour la ville la plus proche ou la capitale. Certains deviennent boat people, délaissant ainsi leurs foyers et continuant ainsi le cycle infernal de la dépendance alimentaire et de la misère que l'aide alimentaire était censée réduire ou éliminer.

RECOMMANDATIONS

Je ne voudrais pas trop m'aventurer sur le terrain des recommandations, soucieux de ne pas interférer avec celles de mes collègues de table. Cependant, je tiens à réitérer publiquement mon souhait, dans le plus bref délai possible d'une commission mixte chargée de coordonner les activités des ONGs responsables de la distribution de l'aide alimentaire.

Cette commission devrait inclure des représentants du Ministère du Plan surtout des techniciens de l'UCAONG en particulier, des représentants de l'USAID, de ECHO, du PAM, d'ONGs dispensatrices de cette aide, et surtout des associations de planteurs ou coopératives agricoles.

Cette commission aurait pour tâche principale d'établir de concert avec les ONGs et sur une base régulière les zones à risques du pays, d'aider à la bonne coordination des activités des ONGs pour que les besoins réels des pauvres soient pris en considération et pour protéger les intérêts des cultivateurs et fermiers haïtiens.

SÉCURITÉ DE MARCHÉ, SAVOIR-FAIRE LOCAL ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN HAÏTI

Préparé par Carl Mondé et Sheperd Abraham.
présenté par Carl Mondé

INTRODUCTION

Dans un contexte international où l'aide économique des pays du Nord diminue en volume et est soumise aux conjonctures politiques; où les offres d'aide alimentaire n'obéissent pas à un simple souci de charité ni seulement aux lois de marché mais plutôt sont conditionnées par des contraintes fiscales et par les excédents de production; où l'Aide Alimentaire de plus en plus est utilisée par le donateur comme une arme politique, il est important pour les PVD de viser une politique de sécurité alimentaire axée sur la production vivrière grâce aux ressources disponibles : le savoir-faire local et les ressources naturelles.

Le concept de sécurité alimentaire doit être perçu comme l'accès à tout moment aux produits alimentaires pour garantir à la population une vie saine et active.

Cette sécurité suppose deux éléments fondamentaux :

- L'offre ou encore la disponibilité de produits alimentaires de base aux niveaux national, régional et local. Cette disponibilité est fonction d'une production vivrière suffisante, d'une capacité de stockage adéquate et d'un réseau de distribution efficient.

- Le pouvoir d'achat de la population (pour accéder à ces produits) qui est fonction du revenu des ménages.

Toute stratégie visant à contrôler ces deux éléments dans le but de renforcer la sécurité alimentaire dépend non seulement des ressources disponibles mais aussi du niveau et du poids économique du pays en question.

Une expérience menée en Haïti par le Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) dans le cadre d'un programme d'aide alimentaire a permis de démontrer que le savoir-faire local et les ressources naturelles constituent une base valable pour renforcer la sécurité alimentaire en Haïti moyennant une meilleure gestion du marché.

2. LE CAS D'HAÏTI

2.1. Production et Consommation des Produits Alimentaires de Base

La paysannerie haïtienne, en livrant 70% de sa production au secteur urbain a pu satisfaire dans une grande mesure la demande interne en produits alimentaires.

Le taux de satisfaction des demandes en céréales par exemple a été de 70% en 1980 et 68% en 1984 malgré l'exploitation partielle et non rationnelle des ressources naturelles; malgré le manque d'infrastructures d'irrigation, de stockage et de transformation.

Mais le taux de satisfaction ne cesse de décroître avec la production céréalière qui a connu globalement une baisse continue :

30% de 1988 à 1990 en passant de 469.000 TM à 331.000 TM;

20% de 1990 à 1991 (annuaire FAO de la production).

De façon générale les indices de la production alimentaire ont varié à la baisse pendant plus de 10 ans : basés sur une valeur de 100% pour 1979-1981, les indices ont varié de 98.08% pour 1981, 96.38% pour 1989, 84.4% pour 1991 et 66.31% pour 1992 (FAO, 1993).

En plus de la baisse de la production, les faibles capacités de stockage ont contribué à faire diminuer les disponibilités alimentaires en occasionnant des pertes post-récoltes en céréales de 110.000 T/an, ce qui représente plus de 20% de la production.

Cette baisse de la production vivrière est en relation directe avec la dégradation rapide de l'environnement (100 ha de terre arable perdus/an) alors qu'on observe une augmentation de la population à un taux de 1.8%/an.

La diminution de l'offre locale de produits alimentaires de base suivie d'une augmentation des prix a conduit à une sécurité alimentaire de plus en plus précaire :

- Déficit alimentaire de 21% en calories et 25% en protéines en 1986-1987 (HECS). La situation est bien pire aujourd'hui.
- Un tiers des enfants de moins de 5 ans souffraient en 1990 de malnutrition chronique (USAID).

Malgré la multiplicité des interventions (programmes et projets) la sécurité alimentaire ne cesse de décroître :

- La production des vivres régresse
- Les disponibilités alimentaires totales ne sont pas distribuées adéquatement à cause du manque de fluidité des circuits de commercialisation et de l'enclavement de certaines zones à fortes potentialités agricoles. D'où un double déséquilibre dans la répartition des produits :
 - Un déséquilibre inter-régional causé par des différences de potentialités entre les zones de production.
 - Un déséquilibre intra-régional causé par des différences de situation entre les familles. Même à l'intérieur de zones à potentiel élevé, il existe des familles qui n'ont pas les moyens de se nourrir.

Les Stratégies d'Intervention pour Combler le Déficit Alimentaire.

Haïti a toujours eu recours à deux stratégies :

a) Les Importations (commerciales et dons)

En général elles ne sont pas contrôlées, c'est-à-dire placées dans la perspective de combler un déficit de production :

- L'Aide Alimentaire n'est pas déterminée par des besoins internes mais par des facteurs externes ou réalités alimentaires du pays donateur (excédent de production, conjoncture internationale ...) Ainsi, la valeur de l'aide alimentaire est passée de 46.000.000 de dollars U.S en 1993 à 61.000.000 en 1994. Malgré tout, les besoins sont loin d'être comblés: non parce que le volume de l'aide est trop faible mais parce que celle-ci est fortement détournée vers le secteur commercial, l'élevage et même les marchés dominicains (surtout le lait).
- Les importations commerciales sont le plus souvent sujettes aux relations de proximité avec le pouvoir politique.

b) Support à la Production

Depuis les années 70 il y a eu des investissements importants de la part de l'Etat et des ONG pour appuyer la production. Leurs interventions ont mobilisé beaucoup de ressources financières et humaines dans plusieurs domaines: subvention des intrants, vulgarisation de nouvelles technologies, formation et encadrement, crédit agricole.

Malgré cette mobilisation importante de ressources les disponibilités alimentaires n'ont cessé de baisser. L'échec de ces interventions en appui à la production est surtout dû à la corruption au niveau de l'appareil étatique, aux approches non appropriées des intervenants parachutant des

techniques non adaptées aux réalités socio-économiques des producteurs.

L'EXPÉRIENCE DU CECI

Le Contexte

Le Coup d'Etat du 30 Septembre 1991 a provoqué de profonds bouleversements dans différentes sphères de la société haïtienne. Sur le plan économique notamment, elle s'est traduite par :

- Une augmentation importante du taux de chômage. Près de 40.000 emplois directs ont été perdus dans le secteur de la sous-traitance. Certaines estimations chiffrent à plus de 100.000 le nombre d'emplois perdus (incluant le secteur informel).
- Une réduction de la capacité d'investissement des producteurs. L'un des phénomènes les plus importants a été l'accélération du processus de décapitalisation des agents économiques tant urbains que ruraux.
- Une baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. La rareté de produits de première nécessité a entraîné une augmentation des prix. Dans le même temps, la monnaie locale s'est fortement dépréciée par rapport au dollar américain, la décote de la gourde est passée de 40% en septembre 1991 à 120% en septembre 1992. Toutes les catégories sociales ont été affectées.

- Une aggravation de la misère des catégories sociales les plus vulnérables.

Suite au Coup d'Etat et à la décision du Gouvernement canadien de suspendre sa coopération avec Haïti en application de l'embargo économique décrété par l'Organisation des Etats Américains, le CECI a dû modifier sa stratégie d'intervention en Haïti. Le seul créneau d'intervention possible restait celui de l'aide humanitaire, domaine où le CECI n'avait jusqu'à présent aucune expérience. La décision du CECI de réaliser un programme d'aide humanitaire était motivée par trois raisons essentielles :

- La nécessité d'une telle aide, compte tenu de la détérioration rapide des conditions de vie dans le pays;
- La nécessité de garder le contact avec le réel haïtien en vue d'une éventuelle reprise de la coopération canadienne.

C'est dans ce contexte général et sur la base (non exclusive) de ces éléments de diagnostic que le CECI a élaboré le Programme d'Aide Humanitaire (PAH).

Les Objectifs du Programme

Les objectifs du programme sont doubles:

Tout d'abord, pour répondre à la baisse du pouvoir d'achat et à l'aggravation de la misère, le projet prévoit de fournir une moyenne de 28 repas/mois à 45.000 bénéficiaires. Les groupes cibles prioritaires sont les enfants d'âge scolaire (au niveau du cycle primaire) et les groupes vulnérables (handicapés, vieillards, etc...).

Ensuite, pour apporter des éléments de réponse aux problèmes de décapitalisation, de réduction de la capacité d'investissement des producteurs et de chômage, le projet a visé d'injecter le maximum de capital dans l'économie nationale en utilisant autant que possible les services disponibles dans le milieu.

Dans l'ensemble, il s'agit pour le CECI d'articuler sur une problématique d'urgence, donc d'intervention ponctuelle, une approche porteuse de développement à long terme.

Approche Stratégique

L'approche adoptée par le CECI dans la mise en place de son programme est axée autour de la nécessité de valoriser le plus possible les ressources et potentialités locales. Ainsi, les stratégies suivantes ont été élaborées:

A. Au niveau de l'approvisionnement

Le programme d'aide humanitaire du CECI s'est positionné dès le départ dans une perspective de redistribution et d'appui à la production.

La priorité a été accordée à l'acquisition de produits et de matériel sur le marché national en fonction des disponibilités. Ainsi, la totalité des céréales (maïs et sorgho) a été achetée en Haïti, de même que 20% des légumineuses (essentiellement haricot). Un effort particulier consistant en l'éclatement des quantités globales nécessaires en lots de faible importance répartis entre des fournisseurs s'approvisionnant sur des marchés différents a été fait pour éviter des pressions trop fortes sur les stocks qui risqueraient de déséquilibrer le marché.

Plusieurs sources d'approvisionnement ont été identifiées :

a.1. Les fournisseurs individuels

Ce sont les firmes avec lesquelles des contrats d'achat sont signés pour l'acquisition de stocks importants.

a.2. Des groupes de stockage

Cette catégorie regroupe les associations paysannes (groupements, coopératives, etc...) qui ont l'habitude d'investir dans l'achat et le stockage de produits alimentaires locaux.

a.3. Les Madan-sara

Ces commerçantes qui possèdent une solide expérience dans les transactions d'achat et de vente de produits alimentaires sont sollicitées dans les zones où la production est dispersée et où il faut effectuer la collecte en quantités limitées.

a.4. Les groupes de producteurs

Cette catégorie regroupe de petits paysans organisés en association. Pour limiter les risques, ces groupes ont été choisis dans des zones à forte potentialité agricole (zones bénéficiant d'infrastructure d'irrigation) et où les producteurs ont déjà une longue tradition et une maîtrise technique des cultures.

Les achats de produits sur le marché local ont dans une certaine mesure contribué à redynamiser (sur une échelle réduite et de façon très localisée bien sûr) certains secteurs de l'économie. Cependant cette stratégie est limitée par au moins deux facteurs :

- La faiblesse de la production nationale. Une généralisation de la stratégie d'achats locaux au niveau des autres agences d'aide alimentaire risque de se heurter rapidement au plafond de production et de créer des effets pervers sur les prix.
- Il n'y a pas nécessairement de corrélation directe entre les fournisseurs et les producteurs. Ainsi l'injection de capital dans le secteur agricole n'entraîne pas automatiquement et de façon proportionnelle une augmentation de la capacité d'investissement des producteurs.

C'est pour contrecarrer ces éléments de blocage que le CECI a, au cours du déroulement de son programme d'aide humanitaire, élaboré une stratégie basée sur la négociation de contrats de production avec des groupes d'agriculteurs en utilisant la formule du préfinancement avec un prix plancher garanti. Le préfinancement (qui est différent d'une subvention) permet de lever la contrainte de la faible capacité d'investissement. De son côté, le prix plancher garanti constitue une incitation à l'amélioration de la production.

Ainsi, à partir d'un programme à visée humanitaire, le CECI a pu développer une approche qui permet de poser les bases d'un développement durable.

B. Au niveau de la transformation

Les céréales brutes reçues à l'entrepôt sont stockées sur une période plus ou moins longue. Elles sont ensuite expédiées, au fur et à mesure des besoins de livraison aux unités de transformation pour être traitées (moulues) et conditionnées sous leur forme définitive. Pour sécuriser la demande et stimuler les investissements, des ententes à moyen terme (6 mois) sont convenues avec ces unités, leur garantissant un volume minimal mensuel de commande.

Les produits finis ainsi obtenus sont récupérés par le CECI qui assure leur livraison aux bénéficiaires du programme.

Les sous-produits (farine et paille) sont livrés aux unités d'élevage (poulets de chair, pores, oeufs, etc...).

C. Au niveau de la distribution des produits

Le CECI, ne disposant pas d'une logistique propre de distribution et toujours dans la perspective d'injecter le maximum de capital dans les circuits économiques existants, s'est appuyé sur le système de transport en commun qui dessert l'ensemble du territoire.

D. Au niveau de la gestion et du suivi

La gestion saine du programme dans son ensemble constitue la clé de voûte de sa réussite. Le CECI a donc porté une attention particulière à la gestion et au suivi notamment :

- En opérant une sélection rigoureuse des institutions partenaires en fonction de leur crédibilité, de leur capacité à répondre aux exigences d'un tel programme.

- En élaborant un ensemble important d'outils de gestion et de procédures tant internes qu'externes.
- En privilégiant la distribution cuite des aliments.
- En fournissant aux partenaires un encadrement de gestion très solide par le biais d'une équipe de suivi compétente et étoffée.

Les Résultats

Ce programme a permis l'articulation Urgence/Développement à plusieurs niveaux :

a.1. Au niveau des actions

Dans la première phase du PAH (les 18 premiers mois), environ 17.5 millions de gourdes ont été injectées dans l'économie nationale, principalement dans le secteur agricole, dans celui de l'agro-industrie (transformation des produits agricoles), des services (transports) et de l'artisanat (fabrication d'équipements et ustensiles de cuisine). Cette injection de capital a permis, selon le secteur envisagé :

- Un certain degré de recapitalisation soit des exploitations agricoles, soit des commerçants. Des groupes de producteurs ayant bénéficié de contrats d'achat avec le CECI utilisent les profits pour créer des boutiques d'intrants ou pour s'équiper en charrue.

- Une amélioration de l'équipement des unités agro-industrielles (achat de moulins supplémentaires ou plus performants et de moteurs Diesel pour faire face aux problèmes d'approvisionnement en courant électrique, etc...). Après un an et demi de collaboration avec le CECI, des unités de transformation ont pu augmenter leur capacité de transformation de 397 TM/mois pour un investissement global de l'ordre de 1.000.000.00 de gourdes.
- Une redynamisation du secteur élevage: la vente des sous-produits de transformation à des unités d'élevage a fait baisser les coûts de production d'oeufs et de poulet de chair, leur permettant de maintenir un seuil de rentabilité acceptable en dépit de la situation économique difficile.
- La création de l'équivalent de plus de 100 emplois directs permanents (commerçants, ouvriers d'usines de transformation, camionneurs, manutentionnaires, etc...), et plusieurs dizaines d'emplois temporaires.

De ce point de vue, il est indéniable que ce programme a contribué même de façon limitée (compte tenu de son ampleur restreinte) à un processus de relance de l'économie et de la production nationales.

a.2. Au niveau de la réflexion sur les stratégies de développement

Certains éléments de stratégie appliqués au programme constituent le point de départ d'une réflexion sur de

nouvelles démarches applicables à long terme dans le domaine du développement en Haïti. Il s'agit notamment:

- Des procédures d'appel d'offre et des contrats comme instruments permettant la stimulation de la concurrence entre entreprises, groupes, associations, etc... comme facteurs de transparence administrative, de responsabilisation et de professionnalisation des partenaires.
- Du préfinancement et des garanties de débouchés comme facteurs de stimulation de l'investissement privé et comme alternative à la stratégie de subvention.

Une analyse rapide des programmes et projets agricoles élaborés en Haïti tant par les institutions bilatérales que par les organisations non gouvernementales ou l'Etat Haïtien, montre que la quasi totalité de ces programmes et projets sont orientés vers une stimulation de l'offre de produits. Il s'agit de faciliter aux producteurs l'accès à certains facteurs de production. Ainsi sont étudiés et exécutés des programmes de crédit, de fourniture d'outils agricoles, de semences améliorées, d'engrais et de pesticides, etc... D'autres projets préconisent l'introduction de nouvelles technologies et techniques culturales visant une meilleure utilisation de l'espace agricole. D'autres encore s'attaquent aux problèmes d'infrastructures (irrigation, drainage en particulier).

La caractéristique commune à tous ces projets est de négliger la demande. En fait, on peut supposer que ce type de projets est basé sur deux postulats, même lorsqu'ils ne sont pas explicitement formulés :

- Le savoir-faire local est déficient et ne suffit pas à assurer une augmentation de la production.
- Une augmentation globale de la production entraîne automatiquement une amélioration des revenus des producteurs.

L'expérience réalisée par le Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) en Haïti nous permet de dégager une vision différente. Les résultats et les tendances identifiés tant au niveau de la production qu'à celui de la transformation montrent qu'une sécurisation de la demande peut constituer une incitation à l'investissement aussi, sinon plus, importante qu'une stimulation de l'offre. Et ceci sans don et sans subvention. L'intérêt d'une telle approche est qu'elle laisse le choix au producteur d'identifier le ou les facteurs de production correspondant à son plan stratégique. Certains producteurs choisissent d'emblaver des superficies plus importantes, d'autres recherchent des semences de meilleure qualité, d'autres encore identifient des sources de financement. Ainsi, les ressources disponibles pour stimuler l'offre de production peuvent être investies directement dans les secteurs où la demande est la plus assurée et la plus solvable.

a.3 Au niveau du positionnement institutionnel du CECI

Au départ, le CECI, tant en Haïti qu'au Canada, avait manifesté d'énormes réticences à intervenir dans le domaine de l'aide humanitaire. Les risques étaient relativement élevés de se faire piéger dans un secteur "miné" à cause des antécédents négatifs de l'aide humanitaire en Haïti.

Détournement de produits, concurrence avec la production nationale, sont les caractéristiques les plus souvent associées à ce type d'action. Cependant, à cause de l'originalité et de l'efficacité de son programme sur le terrain, le CECI est actuellement considéré comme l'une des institutions les plus crédibles et les plus performantes dans le domaine de la coopération technique en Haïti.

CONCLUSION (Les principales leçons de cette expérience)

La sécurisation du marché des produits vivriers est un facteur déterminant pour faire augmenter les disponibilités alimentaires.

La garantie de l'écoulement des produits a un effet incitatif à la production : les producteurs acceptent d'investir pour offrir plus de produits et améliorer les qualités.

Plusieurs cas dans l'histoire du pays ont démontré que les campagnes de mobilisation, la vulgarisation de technologies et la subvention d'intrants pour la promotion de certaines cultures ont donné très peu de résultats parmi les producteurs.

Notons aussi que la croissance de la production vivrière qu'on peut obtenir en sécurisant le marché entraîne aussi le développement du secteur transformation des aliments. Et l'on pourra alors espérer deux effets :

- Des prix de produits alimentaires plus bas (suite à l'augmentation de la production).
- La création d'emplois; ce qui améliorera la capacité d'accès des ménages aux produits alimentaires.

Il existe des possibilités d'articuler l'Aide d'Urgence au Développement.

Il est nécessaire de développer une nouvelle approche d'intervention: équilibrer la répartition des ressources entre les interventions en appui à la production (action sur l'offre) et les interventions pour rendre solvable les marchés des produits vivriers (action sur la demande).

En amont on peut concentrer les efforts dans la création et la réhabilitation des infrastructures d'irrigation de stockage. Ceci est indispensable pour une meilleure valorisation des investissements des producteurs.

Aucune aide en innovation technologique n'est nécessaire à ce niveau. Un savoir-faire éprouvé dans des conditions adverses est disponible.

En aval on pourra systématiser les actions pour garantir l'écoulement de la production :

- Les agences d'Aide Alimentaire devront s'engager à s'approvisionner, même en une très faible proportion, en denrées locales. Ceci permettra une redistribution des disponibilités alimentaires des zones excédentaires vers les zones déficitaires.
- L'intervention de l'Etat pour constituer des stocks de réserve. Ceci permettra également de stabiliser les prix en déversant les réserves sur le marché en période de rareté de produits. L'Etat passerait, dans cette perspective, des contrats avec des firmes privées performantes pour gérer les stocks tampons.

- L'intervention de l'Etat pour :

Un monitoring régulier des importations des produits alimentaires (pour le commerce ou pour l'aide alimentaire). Ceci permettra d'éviter l'établissement d'une concurrence déloyale entre les producteurs nationaux et les grands producteurs nord-américains. Le Ministère de l'Agriculture pourrait se doter d'une unité spécialisée au sein de la division d'organisation des marchés qui devrait effectuer un monitoring, comparer offre locale vs offre provenant de l'extérieur avec un accent particulier sur l'évolution des prix.

- Stimuler le secteur privé (les importateurs de produits alimentaire de base) à commercialiser un certain volume même réduit d'aliments produits localement. Ceci pourra se faire grâce à une série de mesures liant la livraison de licences d'importation à l'achat d'une certaine proportion de produits locaux du même type. En retour, les importateurs bénéficieront d'un allègement des droits de douane.
- Stimuler l'établissement d'agro-industries de transformation proche des aires de production capable de contribuer à l'intensification de la production rien que par la présence de débouchées sûrs et rémunérateurs. Dans ce cas, un certain effort légal est à envisager pour les contrats entre producteurs et transformateurs.

DÉBATS

Margareth DESILIER : Mon intervention vient compléter un peu celle de Serge Picard qui a parlé du programme alimentaire traditionnel et a souligné son côté négatif. J'ajouterais qu' actuellement le débat est ouvert sur une nouvelle orientation de l'assistance alimentaire.

Toutes les agences impliquées dans le programme d'assistance alimentaire de développement ont déjà commencé depuis quelques temps à entamer des démarches pour la conversion du programme humanitaire actuel en un programme qui met davantage l'accent sur le développement.

Cette nouvelle orientation du programme sera au centre des débats de la semaine prochaine organisés par l'U.S.A.I.D. qui a également invité le Gouvernement.

Il y a quatre catégories de bénéficiaires de cette assistance alimentaire : les cantines scolaires, les centres materno-infantiles, les orphelinats et les hôpitaux.

Si leur choix est confirmé, il faudra organiser ces programmes autour des nouveaux concepts mentionnés plus haut.

Actuellement la tendance est de donner la priorité au secteur alimentation materno-infantile.

On prévoit de continuer avec les cantines scolaires, mais en collaboration étroite avec le Ministère de l'Education Nationale, et d'y ajouter aussi d'autres activités de santé primaire. Avant toute chose, la vaccination, les vermifuges, les visites médicales seront administrés et assurés et par les cantines bénéficiant du programme.

La production agricole ne sera pas arrêtée; aussi favorisera-t-on le crédit rural pour l'association d'agriculteurs, de marchandes.

Par coïncidence, Serge a parlé aussi du vide gouvernemental et a aussi pris en compte tous ceux qui travaillent dans ce sens avec l'église. Nous travaillons toujours avec ce secteur, parce que nous recherchons très souvent des institutions pouvant gérer et rédiger des rapports; mais l'église n'est pas le seul secteur avec qui on travaille, nous sollicitons également la collaboration des écoles nationales, des pasteurs, de tous les secteurs de la vie nationale. Le vide, l'absence, dont le Gouvernement est responsable, est patent. C'est pourquoi aujourd'hui l'on profite, dans le cadre d'un Gouvernement constitutionnel, d'un code constitutionnel établi, pour collaborer étroitement avec la politique de ce Gouvernement en ce qui a trait à la nouvelle orientation du programme d'aide alimentaire.

De nos jours encore, c'est l'excédent des pays riches qui détermine l'assistance alimentaire. Actuellement il existe une certaine compétition avec les pays de l'ancien bloc de l'Est. Même la Russie par exemple bénéficie aussi de l'assistance alimentaire; cette dispersion de l'excédent alimentaire influence la nouvelle orientation de l'assistance humanitaire. Le Gouvernement actuel et ses bailleurs de fonds qui étudient de nouvelles orientations ont intérêt à adopter une politique appropriée aux circonstances pour modifier le programme d'assistance alimentaire, et réaliser des projets plus viables et mieux dirigés par ceux qui en profitent. C'est peut-être un moment capital pour nous où il y a un gouvernement constitutionnel qui veut changer les choses, des bailleurs de

fonds qui veulent faire de même; c'est peut-être une croisée de chemins, un moment historique que tout un chacun doit utiliser.

Alix RICHARD: J'ai trois petites questions pour l'agronome Mathieu :

Depuis le 15 Octobre 1994, qu'est-ce que le Ministère de l'Agriculture a entrepris pour arriver au programme de sécurité alimentaire cité dans votre exposé?

Quelle action a été mise en branle pour corriger les méfaits du cyclone Gordon?

Que pensez-vous de la position de l'Agr. Carl Mondé lorsqu'il dit qu'il n'y a pas assez d'actions qui sont faites pour assurer la sécurité des agriculteurs et un support à la production agricole?

Philippe MATHIEU : Nous avons un programme d'actions immédiates en cours de réalisation et comprenant différents aspects. Nous sommes en train d'en réglementer certains en mettant l'accent sur le renforcement de la production et quelques actions en aval.

Ce programme se base sur des actions qui peuvent avoir des résultats concrets. Nous essayons par exemple de renforcer les infrastructures dans différentes régions du pays; ainsi est-on actuellement en train de curer le canal AVEZAC dans la zone des Cayes en vue d'y renforcer la production, car, comme on le sait, la plaine des Cayes est une grande zone de production alimentaire. Parallèlement, nous cherchons des

débouchés et nous essayons de faire des contrats avec des agro-industriels de différents pays étrangers et nous comparons leurs offres à ceux des agro-industriels de chez nous pour résoudre le problème de marché dont nous parlions tout à l'heure.

Autre action en cours: nous allons par exemple construire 500 citernes à Kenseff qui est une zone produisant 22 millions de tonnes de légumes et de denrées chaque année. Nous autres, nous essayons justement de renforcer cette production en ayant soin de l'étaler sur toute l'année. Nous avons d'autres programmes non mentionnés dans notre exposé, entre autres des enveloppes budgétaires établies qui nous permettront de réaliser certains projets dont vous entendrez parler au fur et à mesure.

Concernant la 2ème question sur le cyclone Gordon je n'en vois pas très bien le bien-fondé dans le cadre de ce débat, mais c'est sûr qu'il existe des plans d'action le concernant qui sont en train d'être élaborés dans le cadre d'un travail fait dernièrement avec d'autres personnes de la société civile. C'est à partir de là, et dans le cadre de l'aide, que nous essayons de limiter les importations de l'aide alimentaire qui ont suivi le cyclone Gordon. D'après les normes internationales il faut être en mesure de prévoir une aide alimentaire suffisante pour une période de trois mois après le passage du cyclone; nous autres, nous avons dit: non, réduisons le nombre de jours. On a ramené la période à 45 jours: ce qui nous a permis dans la majorité des cas d'aider surtout les familles les plus touchées. Nous continuons donc à le faire et le reliquat, nous le faisons entrer dans des programmes structurels d'aide alimentaire. Ces petits

programmes consistent à donner des suppléments d'aliments au niveau de cantines scolaires ou des hôpitaux et des centres materno-infantiles. C'est tout ce que je peux vous dire. D'autre part, ce que nous avons essayé d'évaluer, c'est la production de sorgho qui vient de sortir; et faire le suivi des prix sur le marché, ce qui peut nous fournir des indicateurs de disponibilités alimentaires.

Actuellement se réalise un programme de distribution de maïs par la coopération française correspondant à l'injection sur le marché pendant la période dite de soudure d'une certaine quantité de céréales, et vous êtes en train de suivre l'ensemble de ces actions par rapport à une gestion globale, les actions immédiates étant sensées terminées. Maintenant nous sommes davantage versés dans des actions d'ordre structurel avec la reconstruction de logements, etc... D'autres programmes viendront donc prendre le relais de ces actions immédiates, dont une bonne partie consiste en "suppléance alimentaire".

Quant à la proposition de Carl Mondé, je n'ai rien à en redire. Lorsque nous vous parlons de régulation de flux alimentaires, nous sommes conscients des différences internes existant dans le pays, du désordre de surproduction/ sous-production dépendant de la zone; et nous autres, ce que nous essayons de faire, c'est de prendre en compte l'aspect de marché qui est une question toujours très importante. Nous essayons aussi dans le cadre de notre programme de penser à l'aval de la production, un aspect qui a été effectivement négligé dans la conception des anciens programmes de développement. Ainsi mettons-nous sur pied un programme d'urgence prévu pour le conditionnement de fruits et légumes.

Il y a des programmes qui prévoient la conservation d'engrais, car moi-même, je n'ai pas les mêmes outils que Carl pour les influencer. En définitive, ce que Carl est en train de faire, c'est l'Etat qui le dirige, car il entre dans le cadre de l'aide de la coopération canadienne. C'est une affaire qui fait partie d'un protocole. Donc Carl est un pion. Notre deuxième pion survient quand nous voulons faire des routes et que nous privilégions par exemple, la communication entre les centres des grandes consommations par les principaux axes routiers et la réparation de ces derniers. Parce que le travail de station que font les ONG, nous autres, nous aimerions qu'il soit durable: pour cela, il faut que la société civile devienne un intermédiaire entre la ferme et les centres de consommation ou bien que le fermier s'organise en coopérative capable de reprendre le relais des actions posées par Carl Mondé.

C'est pour ces raisons que Carl, dans des zones où il a réparé un périmètre irrigué, a construit des routes, car il pense que les "Madan-Sara" pourront entrer sur le marché. D'autre part dans notre programme, nous accordons des crédits à ces femmes, nous facilitons leur accès sur le marché, réparons les routes agricoles et relient les centres de consommation des produits à travers les axes principaux. De cette façon, ces réalisations permettront aux acteurs économiques d'en profiter et de nourrir une perspective de durabilité. Tout cela pour renforcer les circuits sur lesquels travaillent les ONG. C'est donc notre tâche et je pense moi-même que dans ce cadre nous n'avons pas de problème pour appuyer une telle politique qui comporte deux axes: un axe de recherche de marché interne et un de recherche de marché d'exportation pour trouver des débouchés pour la production agricole et stimuler la production.

Roosevelt JEAN-FRANÇOIS: M. Serge Picard a précisé que l'aide alimentaire a commencé en 54, plus précisément à l'époque de la guerre froide. En 1995, on parle du nouvel ordre mondial, quel est l'avenir de l'aide alimentaire?

Serge PICARD: L'Agronome Mathieu vient tout juste d'aborder le sujet. Nous sommes maintenant à la croisée des chemins. Lorsque la loi 54 a été promulguée par le Congrès américain, il y avait une surabondance de produits céréaliers dans les réserves américaines. Si l'on ne faisait rien avec ces denrées, leurs prix allaient baisser considérablement sur le marché international et c'aurait été peut-être l'échec complet de l'agriculture américaine. Les fermiers américains auraient été obligés de vendre les produits à bon marché, de les liquider. D'ailleurs, on a l'habitude de les brûler lorsque ce cas se présente. Il y a une certaine quantité excédentaire dont on remplit les bateaux pour aller la jeter au fond des mers. Il en résultait un grave problème pour les fermiers américains. Il s'agit donc de la loi de l'offre et de la demande. L'offre a été réellement démesurée par rapport à la demande. Si, l'on n'avait pas trouvé d'autres marchés ou d'autres moyens pour écouler ces denrées, on devait ou bien les brûler, ce qui coûterait tout aussi cher, ou bien les garder en réserves, ce qui coûterait aussi cher. Face à cette situation, il a été décidé d'envoyer cet excédent aux pays du Tiers-monde.

Mais cette situation date de l'année 54. Aujourd'hui avec les changements survenus dans les pays d'Europe de l'Est qui viennent de changer de système politique et qui décident du coup d'acheter aux prix internationaux tous les produits dont ils ont besoin, les fermiers américains disposent d'une série de marchés qui leur sont ouverts. Donc ils peuvent vendre leurs

denrées aux pays de l'Europe de l'Est et n'ont plus besoin de les donner en cadeau aux pays du Tiers-monde. Par conséquent, les pays en voie de développement comme le nôtre, qui reçoivent gratuitement l'aide alimentaire, vont faire face à des problèmes; car maintenant les conditions sont beaucoup plus strictes; les Etats-Unis vont être beaucoup plus sélectifs s'agissant des pays où ils doivent envoyer des denrées. Si un pays ne s'entend pas avec les Etats-Unis sur une série de principes tels que système démocratique, etc, il sera écarté. Il est dans l'intérêt économique des américains de vendre leurs produits au lieu de les donner. Et le plus souvent, ce sont eux qui supportent les frais de transport pour les envoyer aux pays bénéficiaires.

Donc c'est aujourd'hui même que l'on doit commencer par prendre les choses au sérieux; il ne faut plus négliger l'agriculture, comme cela a toujours été le cas dans ce pays. Il n'y a jamais eu de stimulation, les paysans n'ont pas la voix au chapitre, ils ont toujours été oubliés dans les plans nationaux. Je suis bien content que Philippe se penche maintenant sur ce problème avec le gouvernement; mais avant, le paysan était abandonné à lui-même. Tandis que même dans les pays développés, les paysans reçoivent toujours une certaine aide sous forme de crédit ou sous forme d'engrais. Mais ici nous importons tout à un coût élevé. Il nous faut donc maintenant avoir la ferme volonté de faire quelque chose, et nous pencher sur ce problème : Aider nos paysans à produire davantage. Car, comme nous venons de le dire, les conditions sont en train de changer, les Etats-Unis vont être plus sélectifs tant sur la destination des denrées à envoyer à l'extérieur que sur la quantité.

Carl MONDÉ: En ce qui concerne l'aide canadienne, j'ai pas assez d'éléments pour le moment pour vous dire quel est son avenir, mais je peux avancer des considérations générales sur ce sujet. Je suppose que l'aide canadienne est pareille à toutes les autres aides non rémunérées : elle dépend d'une série de conditions économiques relatives au Canada, mais elle dépend également d'une série de considérations économiques et politiques globales.

De même que, nous autres par exemple, dans le cadre de nos petits programmes et à travers d'autres expériences nous comprenons l'importance du marché dans le développement d'une production nationale, les producteurs canadiens en voient aussi l'importance. Ils exercent des pressions sur leur gouvernement en vue de chercher le maximum de débouchés pour leur production. Le gouvernement canadien peut jouer avec cette situation, jouera aussi sur une série de considérations politiques. Donc les décisions du gouvernement canadien peuvent aller dans le sens d'augmenter l'aide ou de la diminuer. Moi, je crois que quelle que soit la manière dont évolue la situation, quant à l'avenir de l'aide, nous autres, nous aurons un rôle à jouer. Car nous aurons des propositions à faire également. Si nous restions seulement à observer, nous aurions un programme classique consistant à nous envoyer les produits canadiens que nous distribuerons. Mais nous avons négocié avec le Canada, nous avons fait des propositions, nous les avons défendues et la conjoncture a permis que ces propositions passent. Cela ne veut pas dire que ces propositions seront toujours acceptées, mais il faut que nous puissions nous concerter, que nous puissions comprendre leurs préoccupations à eux et que nous-mêmes nous fassions valoir nos propres préoccupations, et c'est le compromis sur ces deux

préoccupations qui va nous permettre de déboucher sur une série de propositions, une série de programmes. Quel est l'avenir de l'aide canadienne? Nous devons nous demander quelle planification nous allons mettre en place pour que nous ayons de moins en moins besoin de cette aide et que de plus en plus nous développons notre compétitivité. Et ce n'est que lorsque nous viendrons avec des propositions, des programmes concrets, avec des politiques pour développer notre compétitivité, notre propre production que nous serons à même de négocier.

Non Identifié: J'ai suivi les conférenciers qui ont fait remarquer quelques handicaps posés par l'aide alimentaire mais j'ai noté qu'il y en a d'autres qu'ils ont négligés. A bien regarder l'aide alimentaire, n'est-elle pas contre le développement? N'encourage-t-elle pas le sous-développement? Car le plus souvent, ceux qui gèrent cette aide en profitent pour s'enrichir et par conséquent ils encouragent toujours le sous-développement parce que plus le pays est sous-développé plus ils peuvent recevoir de l'aide et s'enrichir aux dépens de ceux qui en ont besoin. Aussi ces gens sont-ils toujours contre ceux qui revendiquent. Ce sont eux qui appuient les gouvernements dictatoriaux. De plus, il existe aussi un aspect culturel dans cette aide; le plus souvent ce sont les pasteurs qui reçoivent cette aide. Ils en profitent pour attirer des fidèles dans leur église, ce qui détourne ces gens des problèmes du pays. Ils rêvent du ciel et savent que de temps en temps ils vont recevoir quelque chose pour apaiser leur faim.

Je demande à ces organismes intéressés à l'aide : Est-ce qu'aujourd'hui ils ne doivent pas demander de changer ces types d'aide? Parce que maintenant on nous donne directement de la farine tandis qu'avant on nous donnait du blé pour faire fonctionner la Minoterie en vue de l'obtention de la farine et du son de blé; cela veut dire que l'on commence à déstabiliser les industries de chez nous. N'est-ce pas le moment pour nous de demander des pioches ou des outils mécaniques à distribuer aux habitants pour qu'ils puissent travailler? N'est-ce pas le moment pour nous de monter des coopératives agricoles pour distribuer de l'argent, affermer des terres que l'on concédera à des gens pour qu'ils puissent travailler avec l'argent venu de ces aides. Je crois que ce serait aussi le moment de demander des engrais pour distribuer aux gens de façon qu'ils puissent travailler. Nous sommes riches en ressources humaines, les gens ont du courage pour travailler mais ils n'ont pas de moyens.

X. DELANO: Je m'adresse à Mathieu. Vous avez parlé de pêche sans pour autant la définir. S'agit-il de pêche côtière ou de pêche en haute mer? Par tradition, c'est la pêche côtière qui se pratique chez nous.

M. Mathieu a parlé des algues. Que pensez-vous de Duvalier qui avait donné aux américains le droit d'exploiter les algues que nous avons dans le pays. Les principaux centres d'algues se trouvent en Haïti et aux Philippines. Est-ce que les américains vont abandonner ces algues contenant des protéines. En parlant de nutrition, de sécurité nutritionnelle, nous pensons que les algues constituent l'un des éléments les plus importants; pour le prouver, on a pris un homme à qui on donne chaque matin deux (2) algues, sans aucun autre élément

contenant des protéines, et ceci pendant un an. Durant toute cette période il a maintenu sa forme, sans aucune déficience. Que comptons-nous faire pour retirer cet avantage aux mains des Américains qui exploitent nos algues?

Un autre problème pressant concerne l'érosion qui est en train de chasser nos poissons; que comptons nous faire à ce sujet?

Philippe MATHIEU: Si cela doit se faire, il se fera en dehors de la convention, car il n'existe aucune convention relative aux écoles d'exploitation agricole. En ce qui concerne la pêche industrielle et en haute mer, le programme que nous avons pour le moment vise deux niveaux :

Premièrement, il s'agit d'un travail d'agriculture et de professionnalisation au niveau côtier et des moyens d'exploitation des ressources telles que écrevisses, et d'autres petits fruits de mer pouvant être d'un apport intéressant dans le cadre d'une exploitation régulière et de suivi de bassin et nous avons de l'ensemencement même au niveau de plans d'eau : l'Etang de Miragoâne, le Lac Azuei, le Lac de Péligre et à l'aide des ensemencements, créer des plans d'eau artificiels par le biais de petits bassins où le paysan est susceptible de trouver une "suppléance".

Le second niveau qui est celui de la pêche consiste en un renforcement de la capacité des pêcheurs d'aller plus loin en mer. Donc nous pensons immédiatement à 2 programmes. Si l'on trouvait une coopérative de pêche déjà établie, on lui donnerait des moyens au niveau des types d'embarcation; par exemple, par rapport à l'exploitation de lambis, nous avons

maintenant de gros problèmes au niveau international et c'est une espèce en voie de disparition, nous en mangeons ici sérieusement, nous en exportons les coquilles, ce qui fait dire que nous avons actuellement des problèmes au niveau international.

Définissons donc un cadre pour ces choses, mais il nous faut bien évaluer nos ressources au niveau de cette possibilité.

Actuellement, nous essayons d'entrer en concertation avec des gens intéressés aux problèmes de l'environnement et nous essayons dans le cas des zones les plus touchées et au niveau de bassins versants, de certaines rivières déversant leur débit dans les mers et qui y jettent justement de la terre, de résoudre ce problème. Un exemple de programme que nous sommes en train de développer est celui relatif au Morne de l'Hôpital de concert avec l'Administration Portuaire sur la façon de renforcer la quantité d'eau de nos sources en même temps empêcher à la terre d'arriver à la mer, ce qui nuit également aux infrastructures maritimes.

Roosevelt ST. DIC: Mon intervention vient compléter une intervention précédente relative à la question de marché pour les producteurs. CECI travaille avec eux dans le cadre du programme qu'ils exécutent depuis 2 ans. Lorsqu'on pose le problème de marché, je pense qu'il faut bien faire attention. Cela ne veut pas dire qu'il existe strictement un problème d'écoulement du produit, car, s'il existe d'un déficit de l'ordre de 500.000 tonnes, voire de 900.000, il n'y a pas de problème de marché pour les producteurs. Lorsqu'on considère les prix qui se pratiquent en général aujourd'hui (la semaine dernière, c'est à 15 gourdes que se vendait la marmite de maïs à Port-au-Prince) il n'existe pas vraiment un problème strictement de marché.

L'intervention de CECI joue à mon avis un rôle de fournisseur en terme de crédit pour les producteurs. Ce qui veut dire que les producteurs qui travaillent avec CECI ont plus de possibilité pour rapidement faire face aux besoins monétaires liés aux différentes opérations culturelles qu'ils ont à entreprendre. Donc à mon avis, il n'y a pas un problème de marché, il y a des problèmes de crédit, de stockage, de transport qui font que les producteurs sont plus intéressés à augmenter leur production en terme d'investissements.

Non identifié : Je voudrais parler surtout du rapport de l'aide alimentaire avec la santé. A mon avis quelle que soit l'origine de l'aide alimentaire, quelle que soit la technique employée, les centres de santé auront toujours la priorité. En effet, c'est là que nous trouvons le groupe cible le plus vulnérable, j'entends par là les enfants, les femmes enceintes et les nourrices. Donc de par notre expérience, on sait qu'il y a un manque d'infrastructures au niveau de ces institutions, du personnel pouvant gérer ces problèmes dans les centres de santé. Je vous cite quelques exemples. Le fait qu'il existe un programme alimentaire pour les femmes enceintes, cela peut tripler, quadrupler la fréquentation des cliniques pré-natales dans les institutions de santé, qui n'ont pas de personnel, n'ont pas d'espace, et sont sans dépôt. Donc, il existe beaucoup de problèmes à cause de cela.

Je voulais, donc, vous parler de la santé à partir d'un exemple très pratique, tiré, de notre expérience. En effet, des femmes nous ont avoué qu'elles ont recherché leur grossesse à cause de l'aide en nourriture que les femmes enceintes reçoivent. Donc, le programme alimentaire se révèle très complexe dans les institutions de santé.

Un autre exemple pratique que je voudrais donner concerne les enfants souffrant de malnutrition. Il s'agit du groupe le plus vulnérable. Partout, on a réalisé qu'il y a des parents qui ne veulent pas que leurs enfants se récupèrent pour pouvoir toujours bénéficier de l'aide donnée par les institutions de santé. Tout cela, montre que le programme d'aide alimentaire est très complexe dans son exécution. Pour conclure, je dirais que tant le Ministère de la Santé Publique que les Organisations non gouvernementales doivent toujours travailler en collaboration. Tous les programmes prioritaires doivent se faire en même temps, l'aide alimentaire ne pouvant pas marcher seule.

Non identifié : J'ai quelques questions pour M. Mondé. Je voudrais savoir quelles sont les zones d'intervention de CECI? Et quelle est la population ciblée? Quel est l'objectif à court et à moyen terme de CECI?

Pour M. Mathieu, ce matin j'ai entendu une nouvelle à la radio selon laquelle 1.300.000 haïtiens sont menacés de famine pendant l'année 1995, alors quel est le rôle à jouer par le Ministère de l'Agriculture?

Pour M. Picard, j'ai une question : Quelles sont les contraintes du PL480?

Pour M. Mathieu, quelle assurance de survie y aura-t-il pour votre programme? Peut-être quand vous quitterez ce Ministère tous les programmes seront abandonnés. Donc quelles sont les dispositions qui ont été prises pour qu'il y ait un suivi au niveau des programmes élaborés par le Ministère?

Carl MONDÉ: Le CECI intervient prioritairement dans le Nord-Est, le Nord et le Plateau Central. On intervient de façon beaucoup plus dispersée dans d'autres zones du pays : dans la Grand'Anse, dans le Sud-Est, dans l'Ouest, dans l'Artibonite. La seule zone que nous ne toucherons pas réellement, c'est le Nord-Ouest.

La population qui est visée par le programme d'aide alimentaire compte 45.000 bénéficiaires. En principe, nous sommes supposés fournir 45.000 repas par jour, principalement par jour de classe aux élèves du primaire et à des personnes qui fréquentent des centres de santé, des asiles pour handicapés, pour vieillards.

En ce qui concerne les objectifs du programme :

Tout d'abord, pour améliorer le pouvoir d'achat et stopper l'aggravation de la misère, le projet prévoit de fournir une moyenne de 28 repas par mois à 45.000 bénéficiaires. Pour apporter des réponses aux problèmes de décapitalisation, de réduction de la capacité d'investissement des producteurs, les problèmes de chômage, on projette d'injecter le maximum de capital dans l'économie nationale, en utilisant autant que possible les services disponibles dans le milieu.

Pour parler de l'apport en protéine, on pourrait en trouver à partir des oeufs, ou du lait, par exemple.

Nous autres dans le projet, nous sommes, conscients qu'il existe des produits, beaucoup plus nutritifs mais compte tenu de notre budget disponible, on est obligé de faire un choix entre approvisionner un groupe très restreint de personnes avec

des produits ayant beaucoup de valeur nutritive mais extrêmement cher et approvisionner un groupe beaucoup plus large tout en sachant que ce que nous apportons dans le cadre de ce programme, c'est une suppléance alimentaire et non un substituant complet à l'alimentation de la population.

Serge PICARD: Nous l'avons dit, le programme de l'aide alimentaire est contraignant. On n'a pas le choix, les denrées qu'on nous envoie, ce sont celles que l'on prend. C'est réellement décourageant car cette aide, aujourd'hui, va à l'encontre de l'intérêt des paysans cultivateurs de chez nous. Ils sont donc découragés, ils ne produisent pas assez parce qu'il existe une forte concurrence sur le marché. C'est une première constatation.

Ensuite, vient la question de tendance selon laquelle non seulement on vous envoie la nourriture, mais cette nourriture peut être vendue chez vous.

Philippe MATHIEU: En ce qui concerne la nouvelle qui parle de 1.300.000 personnes qui sont menacées, je n'ai pas encore reçu de rapport à ce sujet, je ne peux rien vous dire là-dessus: Cela veut dire que je ne sais pas à quel niveau il est établi, comment et quand il a été élaboré: je ne sais rien sur l'élaboration des données, mais jusqu'à présent je n'ai pas ces chiffres alarmants. Je pense qu'il y a des questions qui sont claires telles que la difficulté d'accès à la nourriture, compte tenu de l'augmentation du prix des produits de base sur le marché. Mais de là à dire que les gens sont menacés de famine, je ne vais pas m'aventurer à cela. De toutes façons, une fois que les données me seront parvenues, je ferai de mon mieux pour en rechercher la fiabilité. Et sûrement à ce niveau

là, les autorités gouvernementales concernées par la question au niveau de l'exécutif, interviendront parce qu'enfin l'Etat se compose de plusieurs pouvoirs, c'est ainsi que sont les choses.

La deuxième préoccupation concerne l'assurance pour le suivi des programmes que nous avons lancés. Je pense qu'il est temps dans ce pays que la garantie de la poursuite des programmes se fonde sur la fiabilité des propositions et sur la viabilité des stratégies proposées. Je pense que les axes stratégiques que nous leur avons proposés se basent sur des données réelles et qui tendent à apporter des réponses à des problèmes concernant le pays.

Deuxièmement, il existe d'autres aspects, tel que celui d'une stabilité politique, je pense que le Gouvernement de Malval a fait son cours. Relativement au secteur agricole il a dit : Voici l'axe, qu'il propose, au niveau de son Gouvernement. Vient le Gouvernement de Smarck Michel. Il n'a pas totalement remis en cause ces axes pour en repartir avec d'autres. La politique doit se reposer sur des bases réalistes et il est temps maintenant de mettre en marche les projets. Ces problèmes concernent le pays tout entier et tous les partis politiques doivent s'y atteler. Il s'agit d'objectifs et de données que vous traitez par des solutions stratégiques pouvant nous garantir la stabilité du programme et la nécessité de suivi. Par exemple, je suis conscient que dans la zone de Kenscoff, quelle que soit la personne que vous enverrez maintenant, il vous dira que la disponibilité en eau peut permettre un étalement de production de légumes. Je dis que j'établis des programmes à Kenscoff pour construire des citernes, on doit les considérer comme une subvention à la production et aux équipements du paysan. Cette disponibilité

d'eau, il va y avoir des stimulants économiques réels sur la production. Si nous créons des routes d'accès pour l'acheminement de la production, cela stimulera encore mieux l'économie de la région. Ce sont des diagnostics techniques qui nous amènent à faire ces propositions, et c'est là que je pense que nous devons avoir une certaine perspicacité. Je pense à une troisième chose pouvant donner au programme une certaine pérennité, il s'agit du consensus à trouver autour de ce programme. Je vous dis rapidement ce que nous avons fait au Ministère de l'Agriculture, nous allons lancer une étude sectorielle. Dans cette étude nous pensons que la décentralisation dont on parle ne peut pas se faire sans un renforcement parallèle de la société civile. Car si la société ne soutient pas le programme suivant les axes proposés, issus des diagnostics techniques, on ne pourra jamais se démarquer des difficultés politiques. Ce sont donc ces trois éléments que je peux vous citer, ils peuvent paraître incertains, mais moi je pense ainsi mener la bataille pour garantir la stabilité et le suivi des programmes.

Olivier FAUGERE : Je suis de la Coopération Française et je voudrais très brièvement présenter un programme d'aide alimentaire qui est une alternative qui me paraît être intéressante comme objet de développement. Nous sommes effectivement comme beaucoup d'autres agences en train d'avoir des programmes d'aide alimentaire en nature. Il s'agit donc là d'une allocation de maïs. Son originalité commence à partir de la diffusion. C'est une quantité de maïs qui est exclusivement destinée à des zones accusant un déficit céréalier, et exclusivement limitées à la période de soudure alimentaire, c'est-à-dire en pratique du mois de mars au mois de juillet. Elle concerne les paysans et l'aide est acheminée à

travers un réseau d'ONG et distribuée aux paysans avec leur participation; c'est-à-dire que les x bénéficiaires participent à l'organisation du transport, de la distribution et à la collecte des fonds puisque cette aide est vendue à prix consensuel, mais vendue. La dernière forme de participation, la plus importante, c'est que les fonds sont maintenus au niveau des communautés bénéficiaires et utilisés pour réaliser des profits à leur initiative et dans leurs intérêts. En pratique ce sont diverses solutions qui sortent, il peut y avoir des aménagements de pistes, des captages de sources, de réfection de citernes, de mise en place de boutiques d'engrais, enfin ce sont diverses options qui sont toujours choisies par les bénéficiaires et contrôlés par les ONG qui se sont chargés de superviser les distributions.

Danielle AVIN : Il y a beaucoup de questions et d'avis émis aujourd'hui qui nous font nous rendre compte que le programme d'aide alimentaire doit être intégré dans un système de sécurité alimentaire, et l'Etat à en assumer la responsabilité de façon à ce que premièrement le désordre qui y règne soit corrigé; c'est-à-dire que la sécurité alimentaire suppose une politique de développement portant les différents secteurs en charge de l'Etat à se grouper de façon à ce que les efforts effectués puissent être cohérents. En outre, des commentaires ont été émis sur la quantité de personnes en situation de famine, sur les problèmes de commercialisation, etc... Supposons qu'un seul secteur en assume la responsabilité, cela n'aboutira à aucun résultat. Si l'on considère les commentaires de Carl Mondé concernant les efforts que l'Etat a tendance à faire sur la stimulation de la production de façon directe, les moyens techniques, sans faire un effort particulier au niveau de tous les marchés, on ne fera

pas de progrès. Naturellement, comme dit Saint-Dic, ce ne sont pas les marchés qui manquent, mais en fait nous constatons un manque d'organisation des marchés. L'organisation des marchés ne doit pas seulement porter sur l'organisation de l'agriculture, il faut aussi considérer les interventions du Ministère du Commerce et de l'Industrie, c'est tout le monde indistinctement qui doit se grouper pour savoir sur quel projet et sur quel plan de développement travailler.

Ou encore au niveau de la sécurité alimentaire, si tous les secteurs ne se concertent pas pour dire comment l'aide doit être distribuée, quels critères considérer, quels indicateurs choisir il est tout à fait normal que les donateurs de cette aide l'envoient dans le sens de leurs intérêts personnels, de leur philosophie et de l'impact particulier qu'ils veulent que l'aide ait sur le pays.

Elie AMBROISE: Ma question s'adresse à M. Philippe Mathieu. Lorsque nous parlons de sécurité alimentaire il a énuméré des objectifs spécifiques relatifs aux solutions à apporter aux problèmes de l'aide alimentaire, et c'est ainsi que nous avons parlé du Conseil National de Sécurité alimentaire, j'aimerais lui demander quelle est sa participation et comment il voit celle des collectivités territoriales dans le plan national de sécurité alimentaire?

Euguy ST. VIL: Ma première remarque concerne le système agricole haïtien qui, traditionnellement, a toujours des problèmes de marché. Si conjoncturellement, suite à l'embargo, nous pouvons dire par rapport aux marchés que les prix sont en hausse, mais traditionnellement nous pouvons dire

que l'agriculture haïtienne en tant que secteur économique n'a jamais eu un marché organisé et le problème d'organisation du marché se pose aujourd'hui. Il se pose justement pour répondre au modèle de développement agricole que nous adopterons pour pouvoir trouver des réponses à toutes les questions que les participants posent ce soir concernant la sécurité alimentaire de la population.

Une autre remarque que nous voulons faire, c'est concernant ce débat qui avait débuté au Ministère, sous le Gouvernement de Robert Malval, et je suis très content aujourd'hui de voir ce débat ouvert au public. J'aimerais maintenant que le public approfondisse la question pour pouvoir réellement déboucher sur ce qui nous intéresse : Quel système agricole nous voudrions pour le pays?

Hilaire TOUSSAINT : Ma première question s'adresse à M. Mathieu. Est-ce que le développement des ONG à l'intérieur de l'Etat ne menace pas l'action de suivi de ce dernier, lorsque nous constatons que presque tous les programmes qui avant passaient par les filiales de l'Etat passent maintenant par le biais des ONG.

La deuxième question s'adresse à M. Carl Mondé : Pour quelle raison aviez-vous fait une telle approche de l'aide?

La troisième question est pour M. Picard. Il avait dit que 70% de l'aide alimentaire américaine à Haïti est gérée par trois organismes américains, et les autres 30%, qui les gère?

Non identifié : J'ai deux remarques. Il y a, selon moi une précaution à prendre par le Ministère de l'Agriculture quant au renforcement du rôle de l'Etat, j'ai eu cette préoccupation lorsque j'ai entendu la réponse de l'Agronome Mathieu aux questions qui lui ont été posées sur la pêche. Il nous faudrait analyser beaucoup d'opportunités, compte tenu des investissements importants consentis au niveau des bassins de poissons, pour pouvoir dire quelles sont les raisons qui nous poussent à les faire? Il y a des objectifs qui peut-être sont économiques; en fait si c'est économique, ça va pour les paysans. Mais de plus en plus aujourd'hui, on considère la valeur nutritionnelle qui est fortement liée aux substances riches en protides, en protéines, etc... où la réflexion s'accroît davantage sur la valeur de la densité énergétique des aliments. Donc, il nous faudrait faire une analyse de la productivité en ce qui a trait à cette question pour savoir s'il est nécessaire de consentir ces gros investissements dans ce domaine.

En deuxième lieu, je veux renforcer la proposition que Mme. Margareth Désilier vient de faire concernant des problèmes de "méfaits alimentaires", lorsque l'alimentaire ne rencontre pas le nutritionnel. Donc, il faudrait que les choses soient bien articulées pour éviter des dégâts au niveau sanitaire et surtout pour les groupes très vulnérables qui seraient touchés en réalité, parce que je pense que pour les enfants, il n'a pas de période, voire de critères pour leur donner un appui nutritionnel.

Rémy BASTIEN: J'ai une question pour M. Mathieu. La participation de l'agriculture, en 1954, était de 51,8% dans l'économie du pays; en 1974 elle est passée à 43,6% et en

1985 à 32%; en 1995 elle se situe dans la plage de 20 à 26%. En 1958, 21% des enfants de 1 à 6 ans étaient mal nourris; en 1975 ils étaient 87%; en 1995 le chiffre est passé à 90% et même plus. En tant que responsable, quelle solution il entrevoit, vu son optimisme quant à l'avenir du pays, dans le domaine de l'agriculture?

Non identifié : Je travaille avec la BND dans le cadre de la réalisation d'une étude de la CEE. Il s'agit de la CEE, une institution non américaine donnant à manger à des haïtiens. J'aimerais réagir car j'ai l'impression que l'on critique tous ceux qui collaborent avec l'aide alimentaire comme des gens "mauvais" lorsque tous ceux qui élaborent les plans sont bons. Moi, je fais confiance à l'aide alimentaire, mais je ne crois pas aux 40 ans pendant lesquels on remplissait les plats vides. Nous devons changer cette situation maintenant. L'aide doit être un canal pour faire passer d'autres messages. Je suis d'accord lorsqu'on dit que nous avons beaucoup de centres de nutrition, c'est vrai; mais si les employés ne sont pas bien formés, s'ils ne disposent pas de matériels nécessaires, nous pouvons leur envoyer de la nourriture, mais comment sauront-ils qui en sont les bénéficiaires? Et comment pouvons-nous contacter le Ministère de la Santé pour fixer un critère clair. Un participant a dit sans ambages : il n'y a pas de critère clair. Que nous aussi, nous nous mettions d'accord pour déterminer quelles sont les personnes les plus nécessiteuses! Mais soyez réalistes aussi, il y a maintenant de la nourriture dans le pays. Je crois que l'aide alimentaire n'est pas mauvaise mais il faut sensibiliser tous les haïtiens à bien se servir de la nourriture, il faut faire passer un message pour finir le plus vite possible avec cette affaire d'aide alimentaire. Je suis bien content que M. Mathieu ait invité tout le monde

à se réunir car depuis le cyclone Gilbert en 1987 il y a des Organisations qui se rencontrent chaque deux mois, qui se rencontrent maintenant chaque 2 semaines, qui échangent toutes les listes de bénéficiaires, qui voient les gens appartenant à CECI par rapport à ce qui concerne nos programmes, etc... Si maintenant nous envisageons des possibilités pour faire le changement, profitons de cela pour accomplir des progrès.

Philippe MATHIEU: Ce programme de sécurité alimentaire est supposé concerner l'ensemble des personnes de divers secteurs comme l'avait dit madame; il concerne les gens de la Santé (ou le secteur santé) parce qu'on peut s'organiser pour donner la santé aux gens, parce que s'il n'existe pas de conditions sanitaires, les programmes ne leur serviront à rien. Je pense que les propositions que nous avons faites, concernant l'agriculture, nous permettront de mettre en place certaines interventions sur une durée de un à deux ans. Et nous pouvons nous brancher maintenant sur des programmes beaucoup plus globaux, comme le faisant remarquer Mme. Avin, avec d'autres participants. C'est-à-dire qu'il faut que l'ensemble de ces efforts se rattachent à un plan plus global, dont la société peut attendre un certain profit du développement. Et c'est dans ce cadre, je pense qu'il n'existe pas de contradiction entre le consensus une fois trouvé et les différents acteurs qui existent dans la société; je ne crois pas qu'il existe une contradiction fondamentale une fois que cette orientation est suivie par un Etat responsable. Car c'est l'Etat, si vous voulez, qui dimensionne les interventions et il ne s'agit pas d'un Etat central, mais d'un Etat décentralisé. Je me souviens très bien lorsque nous esquissons la première ébauche sur l'implantation de la sécurité alimentaire, il a été prévu un

processus de consultation à tous les niveaux et principalement au niveau des collectivités territoriales par rapport à l'idée proposée par ce projet de plan. Il était prévu des visites dans différents endroits du pays où il y aurait des consultations avec les collectivités territoriales, parce que les problèmes affectant le Nord-Ouest du pays ne ressemblent pas aux problèmes qui existent par exemple dans la plaine des Cayes.

La deuxième question importante soulevée, c'était tout l'aspect du suivi de l'Etat par rapport aux ONG. Je pense qu'il s'en dégage un message très clair. Le Gouvernement et l'Etat assument qu'ils vont s'occuper principalement de l'orientation, du suivi et de l'évaluation des programmes mis en oeuvre, il s'agit de la coordination de ces programmes. Je pense que c'était bien clair lorsque j'ai dit par exemple que l'Etat ne va pas exécuter les programmes dont Mondé parlait. Donc si l'Etat est d'accord avec la stratégie employée, et s'il la renforce, s'il l'observe pour s'assurer si elle est correctement appliquée, c'est que l'Etat aura joué son rôle. Donc, l'Etat est présent, mais il n'est pas obligé lui-même d'intervenir directement dans l'exécution, parce que l'important est que les populations des zones déficitaires, arrivent à trouver un supplément. Ce qui signifie que lorsque le maïs français, non encore moulu, arrive en grain à ces gens, il faut utiliser le réseau de commerçants du milieu rural pour acheminer ce maïs jusqu'au moulin pour ensuite le transporter au marché pour être vendu. Donc, je pense qu'il y a des stratégies qui se développent. Particulièrement, il y en a une qui tient compte de la responsabilité de la communauté par rapport au fonds qu'il génère.

Un autre sujet qui a été traité ici, c'était le rôle de l'agriculture dans l'économie du pays. Je n'ai pas vos

références. le dernier chiffre que j'ai entendu, c'était une participation de 30%. le dernier calcul que j'ai fait arrive à 46%. Mais je pense maintenant qu'il y a une nouvelle approche de la question. La contribution du secteur agricole est jusqu'à présent relativement très importante, et je pense que cette approche est très importante pour nous : C'est sur cette base que je pense que nous pouvons dire que l'agriculture représente, jusqu'à aujourd'hui, une base pour le futur, développement du pays; et ce n'est pas seulement le chiffre qui me porte à avouer ceci, mais ce sont les axes que nous sommes en train de développer qui permettront à l'agriculture paysanne de s'intégrer un peu plus dans l'économie globale. On peut effectivement totaliser ses effets et cette agriculture sera beaucoup plus susceptible d'être intégrée dans le cadre d'un marché organisé. De toute façon on a toujours dit qu'il est essentiel que l'agriculture participe beaucoup plus à l'économie globale. Mais cela suppose que d'autres secteurs de cette économie soit développés et que des possibilités qui existent actuellement pour d'autres secteurs agricoles puissent être valorisées sur les marchés locaux; les principaux marchés sont les marchés urbains, mais il y a un problème d'accessibilité à ces marchés. Donc nous autres, nous proposons une accessibilité au niveau du marché extérieur, et nous faisons des efforts pour que nous puissions être également présents au niveau de ce marché extérieur, sur des produits où il y a une certaine compétitivité.

Serge PICARD: N'oubliez pas que nous parlons du PL-480-II parce qu'il y a III également. Donc, il ne faut pas oublier non plus que la U.S.A.I.D. fournit aussi des aliments à PAM, et à quelques organisations, à des agences multilatérales, mais nous agit du titre II, ce n'est pas le titre III.

Un autre problème qui a été encore soulevé pour moi, c'est le rôle des ONG face à l'Etat haïtien. Je ne pense pas que cela soit un problème du genre : nous faisons ceci, pourquoi l'Etat ne fait-il pas cela? Pourquoi est-ce que le Ministère de la Santé Publique ne vient-il pas ajouter quelque chose à ce qui se fait déjà? Mettons-nous au clair là-dessus, les ONG possèdent beaucoup de ressources financières et elles peuvent faire beaucoup de choses; de la même façon qu'elles réalisent des merveilles dans d'autres pays sur le plan de l'aide alimentaire, je crois aussi qu'elles peuvent aider dans d'autres domaines, elles peuvent soutenir la Santé Publique, leur aide peut aussi toucher à la distribution d'outils pour améliorer l'agriculture. Je ne veux pas non plus laisser l'impression que si nous parlons de l'aide alimentaire cela concerne seulement le gouvernement américain. Vous avez maintenant C.I.R.U., il y a aussi E.C.H.O. qui avait commencé une série de programmes alimentaires à travers le pays également. Ils ont commencé depuis quelques temps, mais leurs actions augmentent sérieusement ces derniers temps, depuis peut-être une période de 6 mois. Mais alors au point de vue coordination il ne faut pas oublier qu'en Haïti on a un problème d'analphabétisation. On parle de rapport, c'est très important qu'on en ait, c'est très important que les services soient bien coordonnés, pour savoir ce qui se passe exactement sur le terrain, mais n'oubliez pas que nous sommes d'un pays où le taux d'analphabétisme est très élevé dans le milieu rural où vivent 80% de la population. Donc il faut que les ONG nous aident aussi dans la formation des agents, et de la population en général. Par exemple, dans le cas de ECHO il lui est fait injonction de s'enregistrer en Europe, pour qu'il puisse recevoir l'aide. Et je connais un cas, par exemple dans une zone rurale où j'ai été en fin de semaine; j'ai vu un

programme alimentaire pour des enfants de 0 à 5 ans, mais vraiment cela m'a beaucoup attristé en tant qu' Haïtien. Les gens, hormis le chauffeur qui est Haïtien, sont tous des étrangers. Ils sont venus avec une jeep et une camionnette type pick-up remplies de nourriture. Ils ont été à un hôpital local et ont annoncé que dans 2 hrs. de temps ils donneront de la nourriture aux enfants. Après que les 2 heures de temps se furent écoulées, ils ont bouclé. Aucune chance pour les enfants qui n'étaient pas présents durant cette période. Ils ont rechargé la nourriture dans la camionnette et sont retournés à leur bureau. Ils n'ont même pas laissé ce qu'il y avait de plus à l'hôpital. J'ai assisté à cela, j'ai vécu la situation, tout le monde s'en plaignait et en était indigné. Donc, il faut que ces genres de choses ne se produisent plus pour que l'aide arrive réellement jusqu'aux pauvres, et que tous ensemble nous conjuguions nos efforts. Il faut que ECHO s'adresse aux américains aussi. Il faut qu'ils parlent aussi aux français; il appartient à M. Faugère d'y intégrer aussi son programme pour que nous puissions réellement aider les pauvres.

Philippe MATHIEU : Au niveau de la quantité, je crois que M. Picard a réellement dit que les américains occupent la première place, après quoi viennent la CEE, PAM, puis on trouve toute une autre série de petits programmes. Même le programme CECI est très limité en volume. Mais je pense que dans ce domaine, ce n'est pas seulement la quantité qui est importante, il y a aussi la qualité du type de l'aide. Cela veut dire que même à l'intérieur de 3 agences : CARE, ADRA, CRS, chacune à une stratégie qui est liée à la nature même de l'organisation. Il existe une différence de qualité entre les résultats obtenus par la CARE, ceux espérés par CRS et ADRA, bien qu'eux tous soient en train de travailler dans le

contexte de l'aide américaine. Ceci est très important vu qu'aujourd'hui il est nécessaire que les gens soient capables d'intégrer l'aide alimentaire dans un programme beaucoup plus global pour obtenir un résultat beaucoup plus complet.

Le deuxième point important dans la question, c'est l'affaire des ONG. Il y a danger, selon moi, lorsque les ONG sont privilégiées. Cela veut dire que si une ONG travaille dans une zone depuis 20 ans sans être remplacée par les habitants de cette dite zone, cela veut dire qu'elle n'était pas une ONG. La seule structure à demeurer sur le terrain, tout ce temps, devrait être l'Etat avec les acteurs économiques de base, paysans, etc... si vous voulez. Au fond il n'y a aucun autre problème avec les ONG sur le terrain. Dans le cadre d'un programme d'urgence, par exemple regardons l'Etat, les relations entre Etats, il existe beaucoup d'Etats qui ne respectent pas l'Etat haïtien et qui passent par le biais des ONG, mais dans des objectifs à très court terme sans renforcer la capacité de la société civile pour pouvoir reprendre les programmes en main. Nous devons être clairs là-dessus. Ça, c'est ma position; j'ai expliqué la situation à Carl. Donc, je pense qu'il n'y a pas une ONG qui soit éternelle; de la même façon qu'il existe un Etat qui se décentralise, qui se désengage existe des rôles dans un pays. Donc l'Etat ne peut pas s'en aller, mais les ONG elles-mêmes seraient supposées après un certain nombre de temps réduire leurs activités, aller vers d'autres endroits, vers d'autres problèmes. Si elles restent toujours sur les mêmes problèmes, je ne crois pas que nous arrivions très loin avec elles.

Carl MONDE: La question qui m'a été posée est celle-ci : Pour quelle raison j'avais fait une telle approche?

1. Il nous faut être conscient que dans le pays l'aide est une nécessité. Tout le monde ici a parlé de déficit. Comment le combler? Nous ne pouvons pas dire que l'aide n'est pas nécessaire. Elle aide à résoudre effectivement une série de problèmes. Mais il y a la façon dont on va la gérer, ce qu'on va en faire, la façon dont on va l'utiliser. Si je considère le programme que, nous autres, nous sommes en train de gérer, je ne l'avais pas dit au commencement, mais par exemple dans ce programme, nous avons une très bonne collaboration avec une institution comme la BND: d'ailleurs il y a une partie des produits que nous distribuons, c'est la BND qui nous les a donnés pour être distribuée en vue de compléter nos rations alimentaires. Nous avons fait une combinaison des ressources existant dans les différentes institutions et il y a des échanges qui se font entre ces dernières depuis que nous autres nous commençons à élaborer notre programme, il y a une expertise qu'on n'avait pas: ce sont d'autres institutions qui nous ont permis de connaître l'état de la situation. Mais le danger qu'il y a dans l'aide, c'est quand on la considère comme une fin en soi, et c'est là que commencent les problèmes. Je crois que l'une des choses sur laquelle nous travaillons sérieusement actuellement, c'est à partir de nos expériences, d'autres expériences vécues, de réflexions faites avec différentes autres institutions, c'est voir comment nous pouvons, le plus rapidement possible, passer d'une série de projets d'aide alimentaire à des programmes que je pourrais surtout appeler des programmes d'appui à la production alimentaire. C'est comment sortir de la logique du "donner", donner tout le temps à une logique où nous allons faciliter davantage les producteurs, pour qu'ils produisent ce dont la population aura besoin. Donc passer de la logique d'aide alimentaire à une logique d'appui à la

production alimentaire, je crois que c'est un changement qui sera extrêmement important et qui pourra nous permettre d'atteindre des objectifs de développement à moyen terme.

Arnold ANTONIN: Comme les temps ont changé! Je ne peux m'empêcher de comparer les débats de ce FORUM avec ceux des années 86. Quel pragmatisme dans l'air!

Cependant je voudrais évoquer quelque chose sur lequel on a gardé le silence, par pudeur probablement ou peut-être parce qu'on ne sait comment l'aborder : C'est l'assaut que la population des quartiers populaires a donné à certains dépôts d'aliments et les cantines qui ont été pillées. Cela a entraîné la fermeture de plusieurs centres de nutrition.

Il s'agit donc de se poser la question, à laquelle d'ailleurs quelqu'un a fait allusion, de l'attitude de la population, elle-même, bénéficiaire de l'aide, vis-à-vis de l'aide et de ceux qui la lui donnent.

Nous constatons, ceux qui travaillons avec les secteurs populaires, la pression des gens qui ont faim pour avoir de l'aide mais nous sommes en mesure de constater aussi qu'ils ne sont pas satisfaits de cette aide. Il y a de sérieux problèmes à ce niveau.

Il serait nécessaire de réaliser (que les experts considèrent ce que je vais dire comme une suggestion!) une vraie étude - bilan de l'impact de l'aide alimentaire en Haïti. Quels sont les besoins qu'elle arrive à satisfaire? Son impact (matériel et culturel) par rapport à ses bénéficiaires mais aussi par rapport aux producteurs nationaux. Il nous faut remercier les

conférenciers pour leurs très intéressants exposés, le nombreux public qui a participé aux débats et Ekart Wild venu de Bonn en représentation de la Fondation Friedrich Ebert

LISTE PARTIELLE DES PARTICIPANTS

Alexis	Gardella
Alexis	Francia
Alliance	Max Ernest
Alphonse	Francis
Alphonse	Ginette
André	Dié
Avin	Danielle
Avril	Félicie
Baptiste	Eddy
Baptiste	Jn. Gabriel
Bataille	Pierre Gelin
Bazile	Monesty
Beauvais	Jn. Mario
Bernard	Jn. Michel
Bessard	Marquez
Bissereth	Jn. Camille
Blain	Ronald
Bonhomme	Bertho
Borde	Achille
Brutus	Jean Max
Cadet	Florence
Cétoute	Wildor
Cétoute	Yvon
Charles Emile	Herald
Colbert	Ronald
Dantilus	Jn. Rubens
Démosthène	Louis
Désilier	Margareth
Didier	François
Drice	Yves
Duval	Jean Marie
Elie	Georges Maxime
Emmanuel	Jn. Jacques

Eveillard	Garry
Faustin	Farlin
Faustin	Jude Charles
Foreste	Medeline
Forgeas	Michel
Garnier	Lionel
Gilles Rudolph	Franck
Guervilus	Magalie
Henry	Jn. Bernard
Hérard	P. Max
Hypolite	Hervé
Jackson	Chounoune
Jacques	Alix
Jean	Anthony
Jean	Robert
Jennifer	Smith
Jn. François	Roosevelt
Jn. Baptiste	Wilter
Jn. Baptiste	Arnold
Jn. Philippe	Gesner
Jn. Baptiste	Nerly
Jn. Edrick	Forestal
Joassant	René
Joseph	St. Phard
Joubert	Patrick
Lamothe	Ulrick
Lamothe	Fayla
Louis	Elisthène
Luckman	Marcel
Madistin	Samuel
Magloire	Vossen
Marcel	Pierre André
Martel	Cayo
Mentor	Régime
Merveille	Wilfrid



Michaud	Marc Emile
Milton	Serge
Mondésir	P. Manel
Monel	Gaby
Montel	Mirlande
Morlant	Fritzner
Noel	Jn. Ives
Noel	Jn. Robert
Olivier	Durand
Olivier	Faugère
Paquiot	Ketly
Paulvin	Jn. Robert
Pèlerin	Agathe
Pharel	Kesner
Picard	Serge
Pierre	Sylvestre
Pierre	Etienne
Pollas	Harry
Préval	Hérald
Raphael	Salem
Richard	Alix
Riché	Stanley
Sainvil	Euguy
Simon	Ronald
Sony	Calixte
Sparte	Odera
Spiné	Carl
St. Vil	Pierre Maxo
St. Dic	Roosevelt
Victor	Fanick
Zamor	Marie Roosevelt